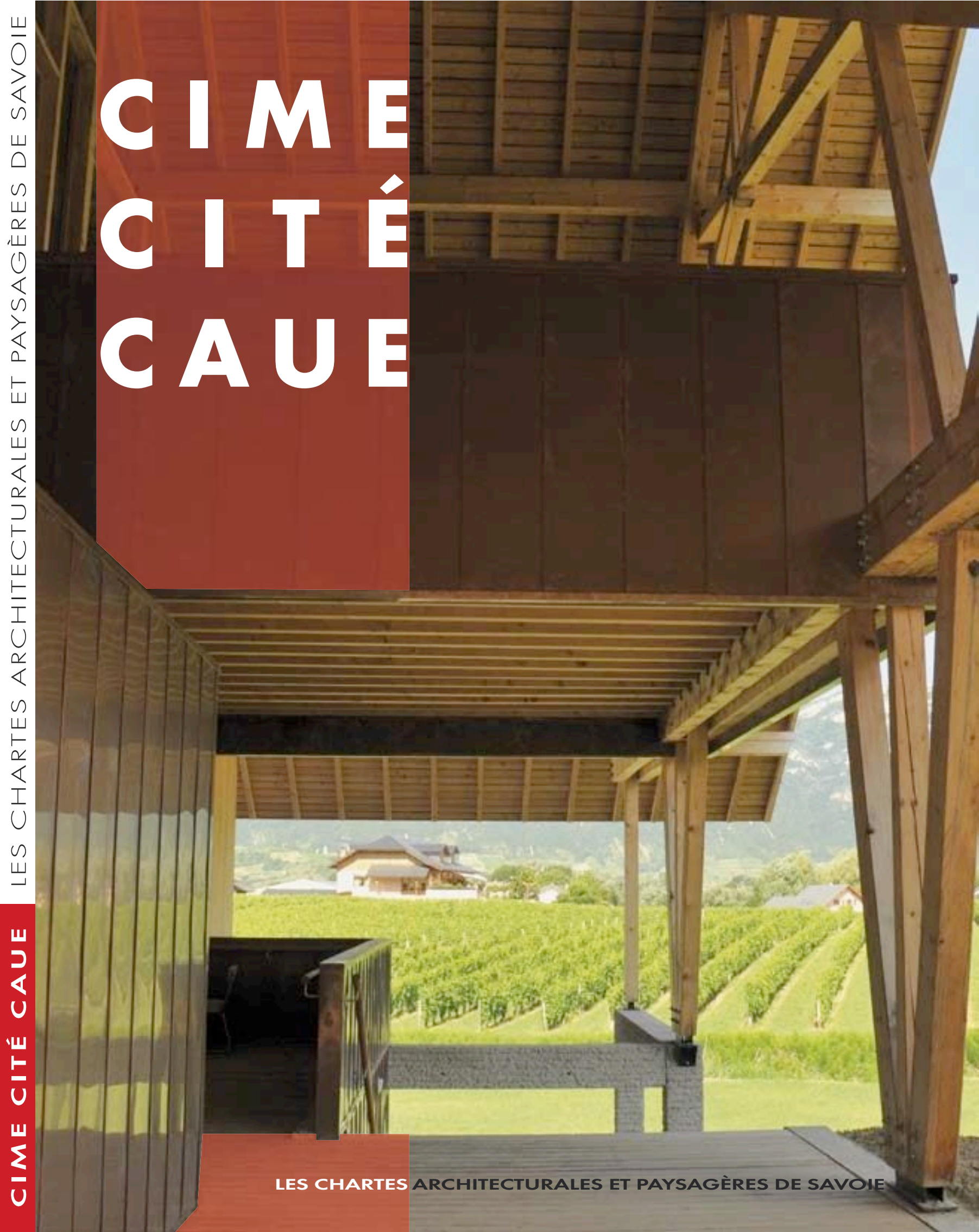


# CIME CITÉ CAUE





# Éditorial



Les hommes qui ont peuplé au fil des siècles notre territoire alpin ont toujours su l'adapter aux contraintes climatiques, géographiques et sociales.



Ils ont façonné des paysages et des architectures reconnus par tous qui sont autant de traces de notre civilisation.

De l'alpiniste du Mont-Cenis au bûcheron de Chartreuse, les hommes de ces territoires vivaient au rythme des saisons, s'adaptant à des activités nouvelles.



L'industrie hydraulique et sidérurgique a profondément transformé nos vallées et nos villages, permettant au plus grand nombre de vivre avec un meilleur confort et sécurité.



Les Trente glorieuses ont définitivement ancré la Savoie dans cette civilisation urbaine où communication, éducation et loisirs s'offrent à tous. Ce fut une période faste pour notre département qui a su s'ouvrir aux autres par une politique touristique et environnementale d'exception.

Cette mutation ne s'est pas faite sans impact sur nos paysages et nos architectures traditionnelles.



Aujourd'hui, un nouveau défi s'offre à nous : celui de la préservation de notre cadre de vie, de nos éco-systèmes, d'une certaine organisation de notre société.

Nous devons réduire par quatre d'ici 2020 notre consommation énergétique, modifier nos modes de déplacements et préserver notre agriculture.



La Savoie a toujours été en pointe sur la question des énergies renouvelables dont l'hydro-électricité en est la preuve. Le solaire, le bois seront des secteurs d'avenir. Cette mutation impactera tout aussi fortement nos paysages et notre architecture.



C'est pourquoi j'ai tenu à engager, dès 2002, le département de la Savoie dans l'élaboration des chartes architecturales et paysagères dont les premiers résultats vous sont présentés et commentés dans cet ouvrage. Quatre chartes sont déjà abouties sur Albertville- Ugine, Cœur de Savoie, Avant-pays savoyard et Tarentaise-Vanoise ; une est finalisée sur Maurienne ; ces chartes s'achèveront avec les territoires urbains d'Aix-les-Bains et Chambéry, où réside la plus grande partie de la population savoyarde.

Ce travail remarquable nous permettra de conserver les deux atouts de la Savoie : sa beauté et l'adaptation de ses hommes.

**Hervé GAYMARD**

Député de la Savoie

Président du Conseil général de la Savoie



# Sommaire

photo de couverture  
Maison de la vigne et du vin, Apremont  
Commune d'Apremont - Patey Architectes

## La Savoie : des paysages alpins remarquables

Anne Weigel, Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie

..... p. 4

## Une architecture en mouvement

Yves Belmont, conseiller pour l'architecture - Direction régionale des affaires culturelles Rhône-Alpes

..... p. 16

## À quoi servent les chartes architecturales et paysagères ?

Bruno Lugaz, architecte-urbaniste, directeur du CAUE de la Savoie

..... p. 22

## Avant-pays savoyard

..... p. 26

## Territoire d'Aix-les-Bains

Corinne Casanova, vice-présidente de la Communauté d'agglomération du lac du Bourget

..... p. 30

## Territoire de Chambéry

..... p. 40

## Cœur de Savoie

..... p. 56

## Territoire d'Albertville - Ugine

Franck Lombard, président d'Arlysière

..... p. 64

## Tarentaise-Vanoise

Fabrice Pannekoucke, vice-président de l'Assemblée des pays de Tarentaise-Vanoise

..... p. 72

## Maurienne

..... p. 84





# La Savoie : des paysages alpins remarquables

*« Leur cadre de vie, la beauté des paysages, naturels et construits, sont pour les Savoyards une raison de leur attachement à leur territoire. (...) Ceci amène à s'interroger sur ce qui fait une différence positive entre les territoires, sur ce qui fait que chaque vallée a son charme, ce qui fait que la Savoie est attrayante pour ses habitants comme pour ceux qu'elle souhaite attirer. »* Telle est la réflexion que Jean-Paul Guérin, professeur émérite à l'Institut de géographie alpine de Grenoble, formule en conclusion de l'article publié dans le premier numéro de cette même revue, CIME CITÉ CAUE Dix ans d'architecture en Savoie, parue en septembre 2006. Il convient aujourd'hui de poursuivre ce questionnement et d'essayer de donner quelques éléments de réponses.

« La véritable "authenticité" d'un discours sur le paysage [...] se nourrit à la fois de connaissances précises et d'impressions subjectives. »



Quelle est la nature des rapports de l'homme avec l'espace qui lui est imparti ? Par quel processus des êtres humains en arrivent-ils à apprécier leur environnement naturel ? La problématique homme/espace ne s'exprime plus uniquement en données objectives et quantitatives ni en simples bases de répartition démographique, économique, administrative ou linguistique. L'époque contemporaine s'intéresse à des éléments subjectifs, ceux qui, pour Gaston Bachelard, forment « *la phénoménologie des valeurs d'intimité de l'espace* ». Il ne s'agit pas de renouer avec la mystique réactionnaire de « *la terre qui ne ment pas* » mais de se projeter hardiment dans l'avenir. À l'initiative du Conseil général de la Savoie et à l'issue d'une étude menée depuis 2002-2003, le CAUE a élaboré des chartes architecturales et paysagères en application de la Convention européenne du paysage de Florence de 2000, ratifiée par la France en 2006.

Décomposé et recomposé, le « *pagus* » natal du paysan s'est métamorphosé en département, cantons et communes découpés en circonscriptions d'intervention pour l'État et ses services décentralisés ; dans les chartes proposées par le CAUE, elles réapparaissent au nombre de 7 sous le nom de « *Territoires de développement local* » : Avant-pays savoyard, Lac du Bourget et ses montagnes, Chambéry, Combe de Savoie-Val Gelon, Albertville-Ugine, Tarentaise-Vanoise et Maurienne. Les paysages naturels sont marqués par une présence humaine qui remonte aux débuts de la Préhistoire. Sur une trame fortement accidentée par sa géomorphologie, son altitude et ses différences de climats,

l'homme a construit son milieu en tenant compte des possibilités économiques de chaque relief et des vicissitudes de siècles d'histoire. Longtemps zone de frontière avec la France, l'ouest du département au relief collinéen subit une forte pression démographique ; Chambéry, Aix-les-Bains, Montmélian sont des noyaux importants dont les prolongations urbaines tendent à se rapprocher. À l'est, le développement industriel notoire n'est pas rentré en concurrence avec l'essor du tourisme en Beaufortain, en Tarentaise et en Maurienne, zones de haute montagne dont les stations de ski aux noms prestigieux ont gagné une réputation internationale après avoir connu des aménagements considérables.

La haute ligne des sommets n'a jamais été une barrière infranchissable ; de part et d'autre, les cols ont été autant de passages fréquentés depuis la Préhistoire par des peuples en quête d'échanges indispensables à leur survie. La société traditionnelle a vécu en symbiose avec ses « *pays alpins* » en se forgeant une culture faite de savoirs, de rites, de coutumes, de langages destinés à la meilleure appréhension possible d'un environnement hostile. À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, « *l'invention* » du Mont-Blanc par les voyageurs extérieurs a suscité une nouvelle éducation du regard qui a englobé tout l'arc alpin. Scientifiques, alpinistes, artistes, écrivains, nombreux touristes se sont mis à regarder ces panoramas grandioses non plus comme des lieux inhumains et maudits mais comme des sites sublimes, propres à élever l'âme de l'Homme. Inspirant simultanément répulsion et admiration, les richesses paysagères et architecturales de l'ancien duché de Savoie repré-





sentent aujourd'hui un cadre de vie remarquable dont les hauteurs inhospitalières ont été colonisées par les autochtones qui, à l'issue d'une occupation de quelques cinq millénaires, offrent aujourd'hui à tous la jouissance de leurs territoires d'exception.

### UNE PORTION DE LA STRUCTURE TERRESTRE

La Savoie possède un héritage révélé par les géographes, les historiens, les ethnologues. Depuis l'époque moderne, la recherche scientifique a dévoilé la réalité alpine. Poursuivant les travaux de leurs devanciers, le corps des universitaires contemporains et les membres des nombreuses académies et « sociétés savantes » locales ont œuvré pour étayer une véritable connaissance du milieu alpin. Ils ont élaboré une somme de publications destinées au grand public ; elles constituent les sources auxquelles reviennent sans cesse puiser les organismes culturels ou touristiques chargés de diffuser une approche documentées de la Savoie. Bien des poncifs ont été combattus. Non, les alpages sur lesquels on a bâti les stations et les pistes de ski ne sont pas « un don de la nature ». Ils ont été conquis de haute lutte par des générations de montagnards vivant du pastoralisme. À défaut d'entretien constant, ces vastes domaines de pelouse alpine sont à nouveau envahis par une végétation arbustive sans intérêt. Non, le chalet savoyard n'est pas fait comme une boîte à musique. L'habitat local varie d'une vallée à l'autre et présente des caractéristiques uniques. Non, les vallées verdoyantes ne sont pas un environnement spontané. Les versants sont habités et ont été cultivés parfois jusqu'à des altitudes étonnantes. Les

tracés des routes et des autoroutes ne sont pas des aménagements du seul XX<sup>e</sup> siècle. Les cheminements historiques majeurs ont emprunté les itinéraires d'altitude tandis que le réseau routier contemporain est établi en fond de vallée.

Après 1850, Vidal de La Blache a mis en évidence les contraintes que la géographie physique impose à la présence humaine. Un rapide survol descriptif permet de constater que chacun des territoires retenus dans la charte paysagère du CAUE présente des reliefs originaux. Le paysage est basé sur des structures naturelles en partie transformées par l'homme qui a cherché à inscrire sa marque. Le surgissement des Grandes Alpes résulte de la poussée du continent africain ; dressé du Pelvoux au Mont-Blanc, le massif forme un obstacle qui bloque les roches sédimentaires de la Vanoise. Les eaux cherchent les points bas pour s'échapper et creusent dans les roches tendres les hautes vallées suspendues, tout en contournant les roches dures laissées par la tectonique des plaques. L'hémisphère nord est soumis à un refroidissement climatique : les reliefs et les vallées sont recouverts de glaciers pendant 800 millénaires ; ils s'écoulent en broyant les zones instables et abandonnent des alluvions fertiles sur les replats des versants et les cônes de déjection des fonds. Seule la dernière glaciation du Würms, active entre 50 000 et 20 000 ans avant J-C, a laissé des traces. La géologie complexe de la haute montagne qui frôle dans le département de la Savoie les 3 800 mètres d'altitude, est interrompue par les profonds sillons de la Tarentaise et de la Maurienne.



Situé au confluent des vallées de l'Arly et de l'Isère, le site d'Albertville est dominé par le Beaufortain planté comme une oasis de verdure, revêtu d'alpages et de forêts d'épicéas. Ses sommets atteignent à peine 2 500 mètres mais connaissent cependant des hivers très enneigés. En Tarentaise, les trois vallées qui convergent à Moûtiers sont dominées par des sommets calcaires ruiniformes qui leur confèrent un aspect plus austère. Large domaine d'alpages et de torrents, la Vanoise est structurée par une suite de crêtes sombres, finement découpées et enchâssées dans la glace comme l'aiguille de Polset émerge du glacier de Gébroulaz. Autre couloir d'origine glaciaire, la Maurienne est taillée d'« ombilics » spacieux et de « verrous » sciés de gorges torrentielles. À l'abri des hautes chaînes, le climat continental des vallées de l'Isère et de l'Arc est adouci par une atmosphère lumineuse et ensoleillée. À l'ouest, le territoire de l'Avant-pays savoyard est bordé par des chaînons imposants qui s'étagent entre 600 et 800 mètres au Mont-Tournier et entre 1 000 et 1 500 mètres dans la chaîne de l'Épine bordée d'espaces lacustres. Ils n'appartiennent pas aux Préalpes mais constituent les derniers maillons du Jura. Ils laissent difficilement passer par d'étroites gorges de roches calcaires les eaux du Guiers et même du Rhône. De l'autre côté du Mont du Chat, le lac du Bourget étend ses eaux profondes au pied des pentes du Revard. À l'arrière plan, le massif des Bauges dresse l'architecture « fortifiée » de ses parois ; ses murailles de l'Arclusaz et de l'Arcalod dépassent les 2 000 mètres et surplombent la Combe de Savoie et le Val Gelon. Le fond est la plaine alluviale de l'Isère dont les crues ont longtemps été dévastatrices. Enfin, la cluse de Chambéry,

située à la retombée nord de la Chartreuse, offre un passage providentiel vers le sud.

Pics, glaciers, falaises, défilés, éboulis, rivières, lacs sont des héritages à la fois naturels et culturels. Ils sont un objet d'étude scientifique pour la géomorphologie et la géologie mais aussi des signaux connus et cartographiés depuis des siècles. À chaque site sa reconnaissance et sa mémoire : on peut parler de « supports patrimoniaux » y compris dans les régions moins spectaculaires que celles des glaciers mais tout autant porteuses d'identité et de connaissances. Le défilé de Pierre-Châtel, le massif des Bauges, le lac du Bourget sont tout aussi caractérisés que les aiguilles d'Arves ou la Grande Casse en Vanoise. On peut parler d'une « géodiversité » qu'il faut sans cesse faire connaître, protéger et valoriser. Face aux espaces urbains, agricoles ou industriels, il existe aussi des paysages minéraux où l'intervention humaine s'est limitée à une simple griffure incapable de marquer la grandeur des lignes maîtresses du relief. En Savoie, la première approche paysagère est donc ce déterminisme géographique ; il est d'autant plus important qu'il a conditionné mais non pas interdit l'implantation humaine. L'environnement humanisé revêt désormais un caractère culturel acquis au fil des générations et distinct d'une région à l'autre.

### LES TRACES D'UN PEUPEMENT MILLÉNAIRE

En effet, l'hostilité du milieu montagnard n'a pas rebuté la jeune humanité du Néolithique qui, il y a 5 000 ans, profite des périodes de réchauffement pour s'aventurer dans les zones où le dégel

# Savoie

Agence Économique de la Savoie,  
une équipe pluridisciplinaire au service  
des entreprises et des territoires de Savoie

Solutions immobilières



Aménagement économique  
du territoire

Développement des filières



Performance des entreprises



16, avenue Lac du Bourget, Savoie Technolac  
73375 Le Bourget du Lac Cedex - Tél. 04 79 25 36 25  
aes@savoie-entreprise.com - www.savoie-entreprise.com

Éco-construction, éco-citoyenneté  
**AVEC LA SAS, VOS PROJETS  
DEVIENNENT CAS D'ÉCOLE**



Ouverture de l'école La Ribambelle,  
rentrée 2009/2010 Le Montcel (Savoie)





provoque la débâcle des glaciers. Lancés à la poursuite d'animaux à fourrure, les chasseurs armés d'os et de silex taillés, se contentent d'abord d'incursions intermittentes. Dotés de capacités mentales développées mais de techniques fragiles, les pionniers avancent prudemment par petits clans dispersés, attentifs aux ressources naturelles et conscients des risques qu'ils encourent. Probablement venus du plateau suisse, ils passent les cols et découvrent les possibilités offertes par un territoire varié dont la morphologie va permettre de diversifier les activités de survie. Ils délaissent les cimes et les fonds de vallées ravagés par des eaux tumultueuses ; ils sélectionnent les dépressions des hautes vallées glaciaires, les longues auges perchées, les terres situées au confluent des cours d'eau, les terrasses, les replats et les balcons baignés de lumière et parcourus par une source. Ils ne manquent pas d'observer que le versant droit ensoleillé, « l'adret » fait face à l'opacité de « l'ubac » orienté au nord et couvert de forêts. Ils s'adaptent par étapes. Ils vivent du bétail et parcourent les sites avant de penser à se fixer. Peu à peu, les éleveurs éprouvent leurs capacités à tirer le meilleur parti possible de la pente et des saisons : ils élaborent progressivement un modèle très particulier de nomadisme vertical. La nécessité de coloniser tous les niveaux naturels les poussent à ouvrir des clairières ensoleillées, à défricher, à construire des cabanes de pierres et de bois regroupées en petits villages étagés pour suivre la croissance de l'herbe. On sait que l'agriculture n'est pas consécutive à l'épuisement des ressources sauvages mais au contraire qu'elle est issue de la volonté de l'homme ; il cherche à améliorer la qualité et le rendement

des végétaux pour se constituer des réserves dans la perspective de périodes difficiles. On installe tout près des maisons des plantes comestibles, des arbres fruitiers, des céréales, des prés de fauche dont le produit est conservé l'hiver dans le fenil pour le bétail. Dès le printemps, ce dernier sort brouter les herbages d'en bas avant de monter jusqu'à la pelouse des alpages pour y passer l'été ; puis, suivant le déclin du soleil, bêtes et gens parcourent la pente en sens inverse jusqu'aux premiers flocons de neige. Les communautés voisines doivent communiquer et désigner par le langage cette nouvelle réalité concrète afin d'en prendre possession : les hommes du Néolithique élaborent des « vocables » « *alp, arp, arpette, alpage* » pour décrire ce long effort de conquête et d'entretien des alpages d'altitude. Ce phénomène est tellement original et typique qu'il a donné son nom à toute la chaîne, « *les Alpes* ». Les premiers arrivants transmettent à leurs successeurs une expérience pratique de la nature, des comportements sociaux acceptables, des savoir-faire, des valeurs communes, des données culturelles comme bases d'une « civilisation alpine » authentique. On ne saurait trop rappeler que les grandes migrations néolithiques sont à l'origine de la vie pastorale qui subsiste encore aujourd'hui. Jusqu'à la limite des glaces, les paysages ont été modelés, « jardinés », humanisés pendant des millénaires.

L'attractivité de ces territoires serait donc liée à leur aménagement immémorial. Ce sont des espaces privilégiés, vecteurs d'une « *histoire avant l'histoire* » de la Savoie. La géographie a délimité les



zones d'expression de populations historiques diversifiées que ce soit dans l'avant-pays, au bord des lacs périalpins, dans les cluses, sur les versants des grandes vallées transversales. Les tribus celtes s'incèrent à leur tour dans un pays bien balisé. Les Médulles et les Graiocèles de Maurienne, les Ceutrons de Tarentaise, les Allobroges de la vallée rhodanienne puis les Romains et les Gallo-Romains, fondateurs des cités, maîtres des routes vers les cols et de l'administration générale, ont laissé leur empreinte archéologique. Âge du Bronze, âge du Fer, romanisation, crise de l'Empire, grandes invasions sont connus par les masses d'objets inventoriés et conservés précieusement dans les musées de Chambéry, Aix-les-Bains, Portout, Aime. Ces réalités historiques significatives se sont inscrites dans les itinéraires routiers de l'époque gallo-romaine.

Toutefois, on peut regretter que la période de la métallurgie du bronze n'ait pas de présence dans le paysage. Connu pour ses fameuses stations lacustres implantées sur ses berges, le lac du Bourget pourrait être équipé, sur l'une de ses rives, non pas d'un parc d'attractions préhistoriques mais d'une évocation scientifique et accessible à tous, comme cela a été fait au bord du lac de Neuchâtel. Le « Laténium » suisse présente les trouvailles de la Tène, site qui a donné son nom à la civilisation celtique du 2<sup>e</sup> âge du Fer ; un village réinventé, des ateliers, un jardin aquatique complètent le musée et autorisent des animations de qualité. Le Bourget serait susceptible d'illustrer une longue phase de la préhistoire régionale et européenne, l'âge du Bronze (-1 200 -750). À la fois chasseurs, pêcheurs, éleveurs, bûcherons, tisserands, céramistes, potiers, les inventeurs du travail du bronze devaient se procurer du cuivre en Tarentaise et aller chercher des lingots d'étain en Cornouaille bretonne. Leur ingéniosité à bâtir des palafittes et à maîtriser les technologies d'avant-garde n'est pas sans rappeler les recherches effectuées aujourd'hui sur l'énergie solaire photovoltaïque par les ingénieurs de la Technopole installée sur la rive sud de ce même lac du Bourget !

### L'IMPULSION DE LA PUISSANCE PUBLIQUE

La Savoie a toujours été aménagée sous l'impulsion, le contrôle ou le financement de la puissance publique dominante : l'Église, le prince, l'État français, le Conseil général. Après la christianisation, le réseau des paroisses constitue un ancrage du peuplement dans les villages déjà bâtis de longue date. Les Bénédictins assurent aux pèlerins, voyageurs et marchands, grands personnages ou humbles muletiers, la sécurité et l'hospitalité au passage des

cols. Les Chartreux et les Cisterciens s'adonnent au défrichement des terres, exploitent les forêts et se constituent de grands domaines prospères. Leurs « granges » et leurs « martinets », leurs élevages et leur production de fromages assurent la promotion de nouvelles techniques auprès des paysans. En valorisant le travail manuel, ils combattent le servage ; bientôt, chartes de franchise et gestion communautaire des alpages permettent aux villageois et aux montagnards d'acquiescer une certaine autonomie et un enrichissement palpable aux périodes des grandes foires. La Réforme catholique se répand sans heurt ; les éleveurs de Tarentaise et les émigrés saisonniers font des dons à leurs paroisses natales. Les gens de Maurienne construisent de nombreuses églises pour jalonner les étapes sur la grande voie du Mont-Cenis. De plus, malgré la réticence des évêques, les montagnards et leurs curés fondent des chapelles et des oratoires sur les points d'altitude pour sacrifier les lieux dangereux et les placer sous la protection de saints locaux. Dans un contexte parallèle, l'autorité publique détenue par les comtes puis les ducs de Savoie, a permis de contenir les excès de la féodalité. En contrôlant étroitement l'attribution des fiefs défensifs pour protéger la capitale, Chambéry, ils fixent les grands féodaux à leur service. De longues périodes pacifiques, bien qu'entrecoupées de guerres sporadiques, permettent la construction de tours de guet, de châteaux, de maisons fortes qui aujourd'hui ponctuent le paysage et servent de belvédères ou de signaux dans le paysage. À l'époque moderne, la Savoie s'estimant menacée par les États voisins se dote de citadelles militaires admirablement intégrées aux escarpements des cols et des pentes.

À son tour interventionniste, le Conseil général soutient la mise en valeur par la FACIM, de ces sites historiques, religieux, artistiques et monumentaux. Dès 1992, « Les chemins du Baroque » popularisent l'itinéraire religieux des églises paroissiales des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Puis la visite des « Pierres fortes » autorise une appropriation pacifique des forts militaires qui jalonnent les sommets et rappellent le passé défensif de la Savoie. Enfin, les randonnées à travers le patrimoine rural des « Terres des Alpes » ravivent le souvenir des pratiques agricoles et des modes de vie liés à l'agro-pastoralisme des sociétés ancestrales. Les multiples parcours thématiques manifestent bien une volonté politique de transmission des connaissances historiques qui passe par la médiation de guides-conférenciers particulièrement bien formés. Ces initiatives pédagogiques concernent d'abord les habitants, les locaux, qui se voient eux-mêmes valorisés par l'intermédiaire des réalisations de leurs ancêtres.

« [...] la pensée unique du “néo-régionalisme” a tari l’imagination et copié une maisonnette de décor d’opérette et de chants tyroliens. »

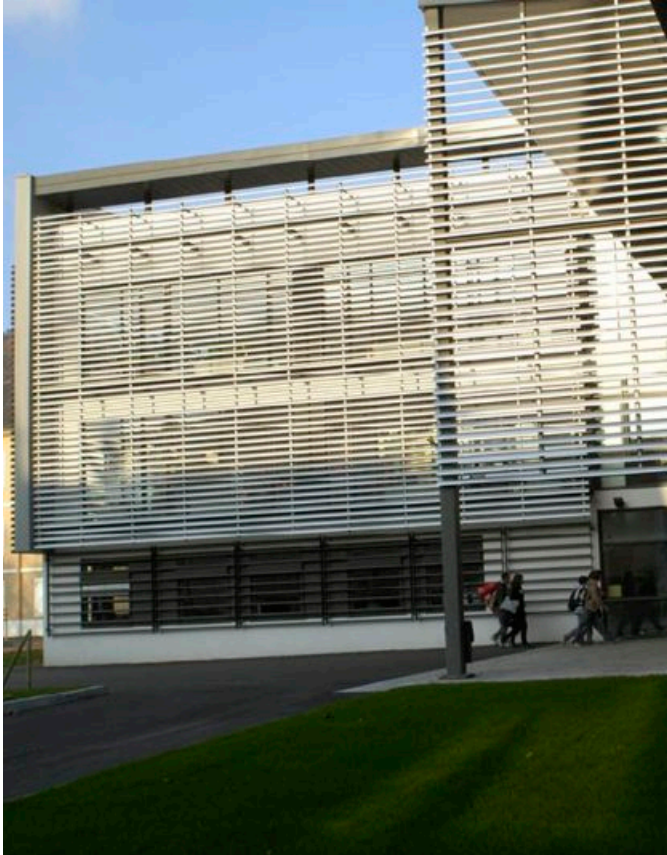
Cet intérêt général pour le patrimoine local, naturel et bâti, recueille l’adhésion du plus grand nombre, des jeunes aux gens âgés natifs de Savoie. Il favorise l’intégration des nouveaux arrivants curieux de découvrir dans de bonnes conditions leur pays d’adoption. Il s’adresse surtout aux touristes d’hiver comme d’été, à travers des visites commentées, plus ou moins ludiques, des festivals. Même si les stations de ski devaient connaître un moindre succès, le tourisme resterait une source de richesse fondamentale pour la Savoie. Le véritable but de cette patrimonialisation est donc économique ; protéger et faire connaître le paysage naturel et bâti est un impératif pour l’avenir.

Dans un but commercial, les producteurs indépendants valorisent également leurs paysages et leur patrimoine. À l’ouest, le « *Circuit des vignobles de Savoie* » permet à lui seul de découvrir les paysages de la vallée de l’Isère, de la Combe de Savoie, des deux rives du lac du Bourget jusqu’en Chautagne. La médiation du paysage est une composante identitaire forte à la fois culturelle et économique. Les vins de Savoie semblent plus tipés si on les a goûtés dans la cave de Cruet, de Chindrieux ou d’Apremont avec vue sur les massifs environnants. Cette image de marque un grand rôle commercial et développe les degrés de la notoriété. Chaque produit est rattaché à un terroir qui gagne à être entretenu et connu. Les tours de Chignin et les maisons fortes de Jongieux, les « sartos » comme les maisons actuelles des vigneronniers appartiennent non seulement au paysage viticole mais lui confère un caractère aussi important que la personnalité de chaque cru.

La reconnaissance qualitative des productions fait corps avec le paysage dont elle est issue. Par extension, l’artisanat traditionnel revendique aussi son patrimoine à travers les villages. Il n’est pas de traces de l’activité humaine qui ne soient dignes de la visite d’un atelier ou de la création d’un musée. En Chartreuse, la « *Route des savoir-faire artisanaux* » regroupe la tannerie, la verrerie, la distillerie, la chocolaterie, le travail du bois, la fabrication de fromages, l’ancienne production de papier. Chaque site recèle ses particularités, ses anecdotes, ses célébrités locales, ses modestes monuments. Ainsi les granges, les cadrans solaires, les fours à pain, les fontaines, les lavoirs, les oratoires, les croix de mission, sont soigneusement restaurés par les communes. Ailleurs, l’industrie de l’aluminium et l’hydroélectricité des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles sont également signalées dans la mesure où elles existent dans le paysage et qu’elles restent significatives pour des milliers d’ouvriers, de techniciens et d’ingénieurs.

Dans le grand mouvement de reconstruction du pays au lendemain de la Seconde guerre mondiale, l’État prend le relais des élus locaux souvent démunis face à l’émigration rurale. Il décide d’intervenir en assurant la promotion du secteur des sports d’hiver par le « Plan neige ». Les stations dites « intégrées » transfèrent des villes à la montagne une vision moderniste de l’architecture qui est parfois mal comprise aujourd’hui. Les architectes de Méribel, Courchevel, La Plagne, Les Ménuires, Les Arcs mettent en œuvre des directives qui prônent une approche rationnelle, standardisée et efficace des stations d’altitude. Il est plus difficile de reconnaître que cette planification urbaine reflète en réalité des conceptions variées, hautement originales, imaginées par les architectes les plus talentueux du moment et soucieux d’intégrer leurs immeubles dans le paysage : la ligne des sommets, les formes des aiguilles et pics avoisinants, les inflexions du terrain sont observées et respectées comme à Avoriaz, Val d’Isère, Tignes. À proximité, faune et flore, troupeaux et bergers doivent garantir la préservation d’une nature bien vivante. Les Parcs nationaux comme celui de la Vanoise sont créés dans cet esprit ; plus tard, les parcs naturels régionaux en Chartreuse et dans les Bauges procèdent d’une démarche comparable. Issus d’une pensée utopique, ces « paquebots des neiges », cet habitat autonome et modulaire destiné au tourisme de masse dans un souci de démocratisation, restent le témoin d’une étape culturelle expérimentale, sociale et architecturale marquante. Il convient aujourd’hui d’expliquer et de commenter les qualités de ce patrimoine exceptionnel, longtemps dédaigné par un changement de modèle culturel.

Le tourisme des sports d’hiver a atteint son apogée dans les années 80. Ensuite, l’attente a évolué ; les mentalités ont changé. Dès les années 70, les crises pétrolières, la fin des années d’abondance, le rejet de la société de consommation, le discours écologiste, l’individualisme, la redécouverte des vertus d’une vie ancestrale et rurale, contribuent à ressusciter le « village d’antan », comme Valmorel. Centrées principalement sur la pratique du ski par des vacanciers toujours changeants, les stations intégrées sont accusées d’avoir ignoré le substrat historique, humain et culturel local. Désormais, la volonté politique extérieure sera reléguée au second plan. Après avoir été tributaires de la puissance publique, les populations et les élus locaux ont repris l’initiative et signé avec les promoteurs l’aménagement de leurs villages. À leur demande,



les différentes lois relatives à la montagne vont dans le sens de la protection et du respect de leurs spécificités. Il reste cependant à bien déterminer les nombreux particularismes d'un habitat constitué de « chalets ». Les relevés les plus attentifs démontrent l'extrême variété de la conception, des proportions, de la décoration de ce qui fut à l'origine la maison des alpages ou des villages très différenciée d'une vallée à l'autre. On peut regretter que la pensée unique du « néo-régionalisme » ait tari l'imagination et copié une maisonnette de décor d'opérette et de chants tyroliens.

### UN PAYSAGE SENSIBLE

Depuis les années 1970-1980, l'enjeu est de sauvegarder et de transmettre des espaces territoriaux non seulement comme témoignages d'une mémoire collective mais comme reconstruction et évolution permanente d'un patrimoine vivant, naturel et bâti. Depuis 1993, la loi sur le paysage a entraîné une spatialisation du processus de patrimonialisation. Comme nous l'avons vu, la géographie, l'hydrologie, la topographie du territoire forment un cadre physique contraignant mais constitutif du socle du « paysage ». À l'origine, ce mot moderne est un terme de l'art pictural qui désigne un genre ; l'histoire de l'art a distingué le paysage classique, artificiel, doté de ruines antiques en opposition au paysage romantique tourmenté, souvent montagnard, illustratif de tempêtes de neige, de voyageurs en perdition, de hauts lieux glacés et inaccessibles. L'image actuelle de la Savoie doit beaucoup aux védutistes du XVIII<sup>e</sup> siècle (qui ont d'ailleurs surtout peint la vallée de Chamonix) mais aussi aux graveurs du XIX<sup>e</sup> siècle qui ont révélé dans leurs

albums tant de villages regroupés autour de leurs grandes églises de l'époque sarde. Par ailleurs, la villégiature a donné naissance à une littérature qui est également « patrimoniale » : récits de voyages et souvenirs des gens de Lettres, artistes, hommes politiques venus séjourner par exemple dans les villes d'eau au XIX<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui la photographie, les reportages télévisés, les multiples publications relatives aux Alpes popularisent le goût du risque dans de nouveaux sports pratiqués dans une neige éblouissante et intacte. Souvent, un commentaire pauvre et superficiel se contente de fournir une vision simpliste du cadre naturel.

La véritable « authenticité » d'un discours sur le paysage savoyard se nourrit à la fois de connaissances précises et d'impressions subjectives. Chaque territoire est modelé de telle ou telle façon d'abord pour être utile aux populations qui l'habitent depuis toujours ; les paysans penchés sur leurs terres n'avaient pas le loisir de le contempler. Ensuite le paysage devient « culturel » pour ceux qui se donnent la peine d'en étudier l'évolution et l'histoire. S'ajoutent les impressions qui constituent le « sentiment de la nature » ; elles appartiennent à une perception d'ordre esthétique qui complète la compréhension du paysage. À différents niveaux, le regard porté sur le paysage environnant constate une réalité en évolution, projette des connaissances acquises, reflète une subjectivité, révèle une esthétique. Certains sites seront le support du rêve, de la consolation ou d'une impression de bonheur, d'autres susciteront l'énergie, l'enthousiasme, le dépassement de soi, d'autres encore pousseront à la création artistique.



En 1777, dans son traité *De la composition des paysages*, Girardin fait une distinction : « *Le long des grands chemins, et même dans les tableaux des artistes médiocres, on ne voit que du pays; mais un paysage, une scène poétique, est une situation choisie, créée par le goût et le sentiment* ». Tel serait l'impératif promu par le CAUE. Les chartes paysagères sont des outils de sensibilisation à la qualité paysagère et patrimoniale et des recommandations architecturales à destination des candidats à la construction. Il est apparu nécessaire de prévenir une banalisation qui atténuerait les spécificités de la région. La périurbanisation mal contrôlée et le mitage rural réduisent la superficie des espaces agricoles, forestiers, champêtres. La dispersion des zones d'activité, l'extension inutile de la desserte routière, l'installation de lotissements ou d'un habitat individuel planté au milieu des pentes peuvent à la longue casser l'harmonie générale. Un paysage donné à voir est « *une étendue que l'on embrasse d'un seul coup d'œil* ». Toute détérioration irrépa-

nable, toutes constructions disproportionnées seraient susceptibles d'anéantir la jouissance du regard. Au contraire, la pérennisation d'un site peut s'inscrire comme un repère dans le temps, comme un ancrage identitaire dans un environnement instable et mal délimité. Sans méconnaître les nécessités sociales, il est possible d'orienter les choix des résidents suivant une longue tradition d'aménagement. Le recours aux matériaux de base, la pierre, le bois, l'ardoise, la tuile, la brique, reste pertinent dans la démarche de l'habitat durable et de la réduction de la consommation énergétique. Dans ce but, le CAUE propose à tous les conseils de ses architectes consultants. Une volonté politique affirmée pourra relayer cette prise de conscience et promouvoir la Savoie comme « *un paysage choisi* ».

**Anne Weigel**

Société savoisienne  
d'Histoire et d'Archéologie



Ressource

Emplois

Bilan carbone

Technicité

Modernité

Performance énergétique



# Construire en bois local



## pour aujourd'hui et pour demain !



Vincent Rocques, Architecte

*Le nouveau pôle mairie, bibliothèque, petite enfance et garderie scolaire de Saint-Jean d'Arvey. Démarrage des travaux : 2010*

## Une politique et des outils à disposition des collectivités

### Financement des éco-constructions

Dans les Alpes, une **politique** ambitieuse portée par les élus du **Comité de Massif**.

Objectif : valoriser les ressources bois et les compétences locales dans des projets de construction alliant performance technique et environnementale.

### Certification du matériau bois

Une **démarche, Bois des Alpes**, qui garantit la qualité des produits en certifiant :

- l'origine
- les caractéristiques techniques
- le respect des normes en vigueur
- l'intervention d'entreprises locales

### Accompagnement de projets

Un **programme national** lancé en 2010 par les Communes Forestières :

« 100 constructions publiques en bois local »

Des partenaires et des outils pour aider les collectivités à concrétiser leurs projets.



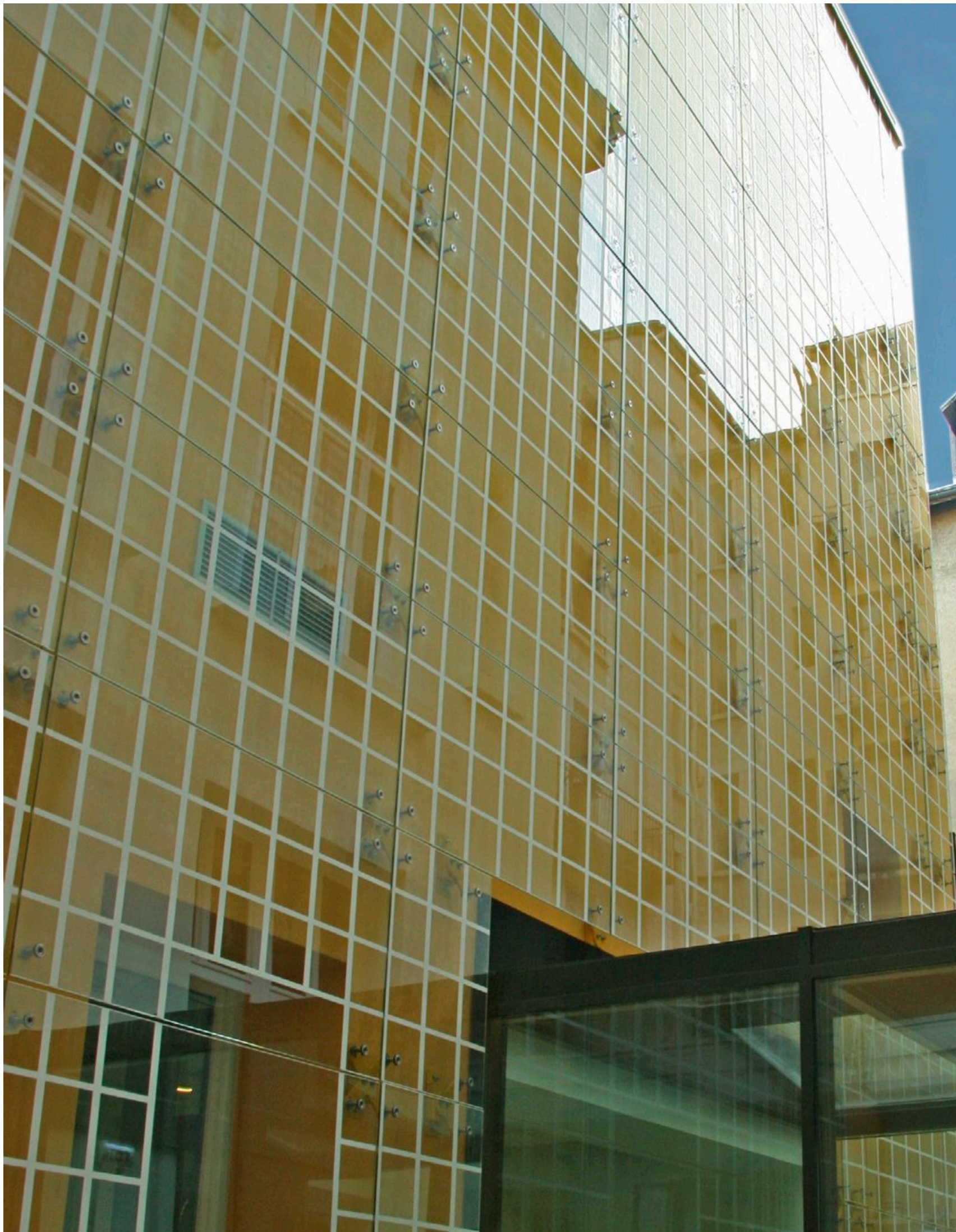
[o.chaumontet@cofor.eu](mailto:o.chaumontet@cofor.eu)



[l.boisse@boisdesalpes.net](mailto:l.boisse@boisdesalpes.net)



[n.marchand@fncofor.fr](mailto:n.marchand@fncofor.fr)

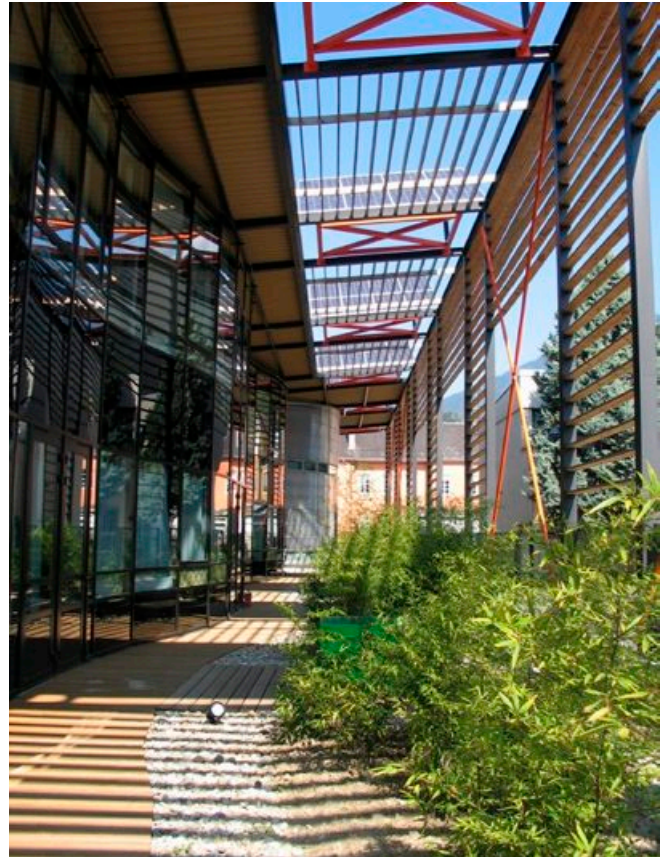




# Une architecture en mouvement

L'architecture hérite d'un humanisme qui repose, outre la qualité des constructions, sur la création artistique, le respect du paysage et la prise en compte du patrimoine, dont la loi reconnaît l'intérêt public. Cette reconnaissance fait sortir la conception des édifices du cadre d'une simple prestation de service marchande, soumise aux seules lois de l'échange et du marché, pour la faire rentrer dans le vaste monde des affaires publiques soit, en un mot, du politique.

« L'architecture hérite d'un humanisme qui repose, outre la qualité des constructions, sur la création artistique, le respect du paysage et la prise en compte du patrimoine, dont la loi reconnaît l'intérêt public. »



De cet intérêt public a été surtout mise en avant, en passant par les autorisations d'urbanisme, la dimension esthétique, où la création – entreprendre du neuf – comme dirait Hannah Arendt, le dispute à la prise en compte de ce qui est déjà là, entendu aussi bien comme héritage que comme partie-prenante-d'un-tout-qui-participe-d'un-devenir. Cette conception a pris corps dans les années soixante-dix, à l'issue des Trente glorieuses et s'est imposée progressivement comme une référence obligée, avec un succès néanmoins inégal. Cet inégal succès est le miroir fidèle de l'éclectisme foncier des sociétés post industrielles et des contradictions internes d'une culture partagée entre l'ascétisme venu du Mouvement Moderne et un consumérisme dominant, qui se retrouve dans la façon de construire. Ce consumérisme répond de la profusion et de la péremption marchandes, où masse et individu se confondent.

Le troisième choc pétrolier et le réchauffement climatique bouleversent la donne. Le paysage s'étend jusqu'aux pôles immaculés dont les glaces fondent sous nos yeux. La terre habitée, notre fragile écoumène, notre surprenante et merveilleuse biosphère se présente à nous à nouveau, avec la vie, comme le plus précieux de nos biens. L'homme descend du piédestal hérité des Lumières sur lequel il avait cru pouvoir s'installer pour un temps illimité. Le sens de la création en ressort modifié. Il passe de la libre et nietzschéenne disposition de soi à l'urgente nécessité de modifier nos modes de vie en faisant preuve de respect et de discernement, de clairvoyance et d'intelligence mais aussi et tout autant d'ouverture d'esprit, de générosité et de sens des responsabilités.

La qualité des constructions qui nous abritent et nous protègent s'impose, en dernier ressort, comme valeur centrale, qui répond de la pérennité de notre habitat pris comme un tout. L'injonction de réduction des émissions coïncide avec la nécessité d'épargner la ressource et conduit à se rapprocher d'autres acteurs, au premier rang desquels figurent les techniciens et les ingénieurs des agences de l'énergie. Ces agences sont sommées d'agir au niveau local pour répondre du niveau global, au niveau des ménages aussi bien qu'à celui des collectivités et, parallèlement, au niveau technique tout autant que de celui de l'éducation et des comportements.

Les choix résidentiels – l'urbanisme rapporté à l'échelle d'un foyer – en ressortent modifiés. La solvabilité en euros des ménages se double d'une équation en tonnes de CO<sub>2</sub> (auquel s'ajoutent les autres gaz à effet de serre : méthane, oxydes d'azote...) où les déplacements rentrent en ligne de compte, au même titre que le chauffage, dont l'équation se chiffre en kwh (à ne pas confondre avec les kwh/m<sup>2</sup>/an d'énergie primaire, qui rendent seulement compte de la performance... à multiplier par la surface chauffée pour obtenir la consommation totale en énergie primaire et à rapporter au nombre de personnes habitant au foyer pour le calcul de l'empreinte écologique: la sous occupation du logement pèse dans les bilans...).

L'automobile entendue comme solution universelle et définitive – penser aux centaines de millions de voitures et de véhicules qui sillonnent à chaque instant les villes et les campagnes des cinq continents – court, en raison directe de sa domination, à sa propre perte. Les bicyclettes, la marche à pied sur les petits parcours,



le covoiturage, les circuits courts, la succession des reports modaux incluant les transports en commun et le train ne s'infiltrent pas moins dans les interstices, au gré d'une prise de conscience et d'un réalisme financier souvent ignoré (le train et le bus sont, dans les faits, bon marché). Ils passent par une adhésion des utilisateurs qui franchit bien des obstacles et accepte avec le sourire le rallongement de la durée des déplacements en échange d'un confort inégalé et d'un engagement assumé. Il importe de savoir que sur les 6,2 tonnes de CO<sub>2</sub> qu'émet chaque français chaque année (compter 24,8 tonnes pour un foyer abritant quatre personnes) pas loin du quart revient – ou peut revenir – aux déplacements, sur lesquels il est possible d'agir de manière souvent immédiate, sans devoir investir le moindre euro.

L'immobilier vient ensuite, avec tout l'appareil qui se met en place à la suite du Grenelle de l'environnement (réglementation thermique, crédit d'impôt, bouquet de travaux ouvrant droit à l'éco prêt à taux zéro), qui prend lui-même place dans un processus qui a débuté avec le premier choc pétrolier, dans un contexte de bien moindre consommation, à l'échelle mondiale. Il impose en premier lieu de penser – et cela a été pris en compte dès 1977 – réhabilitation avant de penser construction neuve bien souvent dévoreuse d'un espace agricole promis à de nouvelles sollicitations (agro productions). Il s'agit de relever, de façon progressive et coordonnée, les performances de quelques trente millions de logements, en commençant par l'isolation (ou enveloppe) et la ventilation, qui vient avec le remplacement des menuiseries. Des procédés compatibles avec le patrimoine, ancien ou récent, sont en débat, comme l'ajout d'une deuxième menuiserie à double vitrage à

basse émissivité posée à l'intérieur, en fermeture d'ébrasement, pour l'habitat ancien ou par l'extérieur et avec l'isolation, en fermeture de tableaux, pour les constructions modernes, dont les loggias sont transformées en vérandas chaudes (entendre «à double vitrages»), couvertes et isolées pour éviter la surchauffe estivale...

Les collectivités suivent ou précèdent les choix des ménages, qu'elles accompagnent. Leur engagement et leur créativité (agendas 21, plans climat) méritent d'être soulignés: on citera ici à titre d'exemple l'opération «Coup de soleil» de la ville de Romans-sur-Isère qui a vu fleurir, à l'issue d'une action coordonnée quelques 125 chauffe-eau solaires, en espace protégé aussi bien qu'aux alentours. On doit noter à cet endroit que l'eau chaude solaire – en thermo siphon le cas échéant – attachée à la fonction résidentielle est appelée à devenir la règle. Les quatre mètres carrés de capteurs thermiques, sous vide si nécessaire, pour racheter les défauts d'orientation, encastrés sur le toit d'une maison individuelle sont appelés à devenir aussi familiers que les souches de cheminées. Leur rendement énergétique est quatre fois plus élevé que celui des panneaux photovoltaïques raccordés au réseau qui sont localisables à loisir. Leur installation peut, sous condition de dimensionnement et de stockage de l'eau chaude, venir «en relève de chaudière».

Sans revenir sur la double question du logement et des transports ou sur celle des équipements qui vient la compléter à l'échelle de chaque commune, il importe de signaler ici l'importance que la loi Grenelle 1 (II de l'article 2) attache aux plantations, qu'elle fait entrer dans les bilans de CO<sub>2</sub>. L'enjeu des plantations d'arbres de tige va bien au-delà: les petits parcours à pied (vers l'école, la



21 Unité de soins longue durée, Chambéry  
Centre Hospitalier de Chambéry - Tectoniques / Architecture & Environnement

21

mairie, la poste, le marché ou l'arrêt du car) appellent des ombres continus pour le confort des piétons et ces mêmes ombres permettent de lutter contre l'échauffement des sols (à l'origine des « llots de chaleur urbains ») en même temps qu'ils procurent de la fraîcheur. Il importe d'effectuer les campagnes de plantations dès aujourd'hui pour que les sujets soient à maturité en 2050 : ils seront plus précieux à l'avenir que bien des places de stationnements... que l'on peut par ailleurs ombrager. La nature de la ville verte des utopistes et des réformateurs revient sur le devant de la scène, précédée en Rhône-Alpes par des expériences novatrices, comme la Charte de l'arbre du Grand Lyon, qui a vu le doublement - et la bio diversification - du parc des arbres d'alignement de l'agglomération sans devoir multiplier les équipes d'entretien grâce à un meilleur espacement, qui permet de réduire les tailles, ou la reconstitution du bocage de la Bresse, autour de Montrevel.

Et l'architecture dans tout cela ? et les CAUE ? et les chartes ? Ils sont partout, à la racine des projets, au plus près de la vie privée comme de la vie publique, à quelque distance du spéculatif - de l'image, du discours - ou du spectaculaire. Nous n'avons pas conscience de tout le bien que nous pouvons faire, avec les architectes, les ingénieurs et les filières du bâtiment et de l'aménagement, pour notre planète et pour ses habitants.

**Yves Belmont**

Conseiller pour l'architecture, Direction régionale des affaires culturelles Rhône-Alpes

énergie solaire



Vous avez  
de l'énergie  
photovoltaïque  
à vendre !



Pour bénéficier  
d'une étude  
de faisabilité gratuite,  
contactez le

 **N° Indigo 0 825 3000 53**

0,15 € TTC / MN

Apex BP Solar vous permet de bénéficier des bienfaits du soleil. Les solutions solaires photovoltaïques Apex BP Solar, telles que le système **Integrafix-R**, sont la garantie d'une **énergie propre** et d'un **environnement respecté** pour un **développement durable**. Présent sur tout le territoire national, Apex BP Solar s'impose par son expertise depuis près de 20 ans. Aujourd'hui, Apex BP Solar, créateur de la **génération solaire**, offre des **solutions intégrées** de production d'électricité photovoltaïque. L'utilisation d'une source d'énergie renouvelable est l'assurance d'un confort en toute sérénité.


**L'énergie photovoltaïque,  
la valeur ajoutée de vos projets.**



[www.apex-bpsolar.com](http://www.apex-bpsolar.com)







# À quoi servent les chartes architecturales et paysagères ?

Les chartes architecturales et paysagères de Savoie sont un dispositif original, pour une approche qualitative de notre cadre de vie. Lancées par le Président du Conseil général, Hervé Gaymard, en 2002, et confiées au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement, elle reposent sur deux piliers fondamentaux :

- le rapprochement de l'architecture et du paysage des préoccupations des décideurs locaux et de leurs concitoyens,
- la libération de l'architecture et de l'urbanisme d'un carcan administratif et juridique inopérant.



La décentralisation en matière d'urbanisme est aujourd'hui complète. Les maires sont les décideurs à part entière des projets d'aménagement dès lors que leur commune dispose d'un document d'urbanisme approuvé. L'État contrôle la légalité a posteriori et préserve les grands équilibres économiques, sociaux et environnementaux. Quarante années de centralisme en matière d'urbanisme ont laissé des habitudes perceptibles dans notre manière de gérer le territoire et son architecture. De la maison bretonne au chalet basque tout était codifié, réglementé pour rendre la France belle, attractive et peuplée d'habitants de maisons individuelles. Certes, les centres historiques échappaient à cette normalisation sous la protection des architectes des Bâtiments de France et quelques rares territoires ou champs d'innovation (villes nouvelles, stations de ski, constructions publiques...) laissant croire à une émulation architecturale. À ce titre, en Savoie, l'usage du bois était toléré au dessus de 600 mètres, les toits en lauzes quasi obligatoire, et les maçonneries de mise en tout lieu !

La loi de 1977 sur l'architecture, instituant la création architecturale d'intérêt public, marque un tournant politique ambitieux. Le recours obligatoire à l'homme d'art (fait quasi unique en Europe), et la création des CAUE dans chaque département vont engager les élus et l'administration, les architectes et les associations dans un débat nouveau, localisé et démocratique, en rupture avec notre normalisation nationale. Il convient de rappeler le rôle confié au

CAUE ; d'une part et selon une approche interdisciplinaire, il s'efforce de sensibiliser le public aux questions relatives à l'architecture, l'urbanisme et l'environnement et d'autre part, il dispense conseils et formations aux élus et maîtres d'ouvrages publics et privés dans leur projet d'aménagement, en étant dégagé de toute mission de maîtrise d'œuvre.

L'initiative de l'exécutif départemental a été d'accélérer et d'accompagner le processus de territorialisation et de prise en compte de l'esthétisme dans les politiques soutenues par le Conseil général et par les élus locaux.

La charte n'est pas un document normatif, réglementaire et opposable au tiers, c'est, au contraire, un document pédagogique concerté avec les élus territoriaux, présidents de structures intercommunales et conseillers généraux pour accompagner une démarche de gestion de leur territoire (SCoT, PLU, ZAC...).

Elle repose sur un diagnostic partagé, élaboré par la synthèse des documents existants (POS, PLU, études paysagères...) pour construire en commun une méthode de travail adaptée à chaque territoire. La durée d'élaboration d'une charte, de 12 et 18 mois entre le lancement, le diagnostic et sa signature, laisse le temps d'approbation de cette démarche. Les thématiques récurrentes sont l'analyse de l'évolution des paysages, la prise en compte des patrimoines et la nécessité de préserver le foncier et de densifier les constructions.



La préoccupation de la préservation de l'environnement, le recours aux énergies renouvelables ne furent pas trop difficiles à introduire grâce au renfort du Grenelle de l'environnement. La déclaration européenne de Florence sur le paysage a également été perçue comme point de départ pour analyser leurs évolutions dans chacun des territoires.

Les nombreux voyages à Fribourg, en Suisse, et dans le Vorarlberg (Mecque européenne du développement durable) ont définitivement rallié les élus et techniciens à la nécessité de ces préoccupations aujourd'hui mondialisées.

Ce premier bilan provisoire permet d'attester l'adéquation de cette démarche aux territoires de Savoie. La couverture définitive de la Savoie en service de consultance architecturale auprès des particuliers, organisé et payé à l'échelle intercommunale est un gage d'appropriation du bas vers le haut des décisions d'aménagements. Chaque charte est concrétisée par un classeur composé d'un fascicule général de présentation de chaque territoire, d'un cahier spécifique à chaque secteur (entre 4 et 6 par territoire) et de fiches conseils. Ces documents de référence ont été pensés comme des boîtes à outils pour les élus, les techniciens, les architectes conseils et les administrés. Ils sont consultables dans chaque mairie et téléchargeables sur le site internet du CAUE de la Savoie.

Des réunions d'évaluation annuelle par territoire permettent de faire évoluer ce travail, de l'amender, de le rendre vivant. La charte architecturale et paysagère n'est pas une démarche figée ; elle évolue au fil du temps et des hommes qui occupent chaque territoire.

Cela suppose une écoute mutuelle entre élus, architectes, administrations et associations, une bonne connaissance des territoires, de leur géographie humaine et physique et de nouvelles préoccupations culturelles à partager.

La question sensible de l'utilisation de la pierre, caractéristique de l'architecture de montagne, a souvent été récurrente entre élus et architectes comme élément du bâti à charge hautement culturelle.

Faut-il rompre ce consensus du recours systématique à ce matériau aujourd'hui exogène - les lauzes venant souvent de Chine - ou s'engager dans une politique novatrice où économie et écologie contribuent à la dynamique d'un nouveau cadre de vie en devenir ?

**Bruno LUGAZ**  
Architecte-urbaniste  
Directeur du CAUE de la Savoie



# Avant-pays savoyard





# ARCHITECTE

Bernard Lab  
 14, Bd paul Hérault  
 73160 COGNIN  
**04 79 96 28 52**  
 E-mail :  
 lab.archi@wanadoo.fr



29

30

31

Double page précédente : 28 et 29 • 30 Maison, Entremont-le-Vieux - Privé - Antoine Félix-Faure  
 31 Extension du restaurant scolaire, Yenne - Commune de Yenne - Kopack et Girard



32 • 33 • 34 La Grande Molière, Viviers-du-Lac- GIP Le Grand Lac - Ritz Architecte

32	33
----	----

34





# Territoire d'Aix-les-Bains

## Faire connaître l'architecture traditionnelle pour mieux la faire évoluer face aux enjeux environnementaux

L'identité d'un territoire est une alchimie complexe.

Résultat consolidé d'une histoire, celle des hommes, et d'une géographie, elle s'illustre notamment par l'architecture.

Maisons à colombages alsaciennes, à double cheminées bretonnes ou plus près de nous à larges avancées de toiture comme dans les Bauges. Autant d'images qui instantanément renvoient vers un terroir, un contexte.

La forme du bâti est en effet intimement liée à son usage (corps de ferme sur les coteaux, immeuble de rapport dans le centre d'Aix-les-Bains) et adaptée à la morphologie du site (hameaux étagés dans la pente pour profiter uniformément du soleil, palaces positionnés sur les points de vue...), aux matériaux disponibles, aux conditions climatiques (vents dominants, enneigement).

L'intérêt des chartes architecturales et paysagères qui maillent progressivement le département, à l'initiative du Conseil général et du CAUE, est de mettre en valeur ces éléments clés de notre patrimoine que nous croisons régulièrement mais auxquels nous ne prêtons plus toujours beaucoup d'attention ; de souligner leur singularité, démontrer comment en témoignant du passé ils peuvent inspirer le présent.

Il est aussi d'établir un lien entre des détails d'architecture et le grand paysage, dont le dialogue réussi est constitutif de notre qualité de vie. Cette même qualité de vie qu'est incontestablement une des cartes de visite de notre intercommunalité, entre lac et montagnes.

La communauté d'agglomération du Lac du Bourget a la particularité d'exercer la compétence urbanisme pour ses communes membres. Elle élabore ainsi, avec elles, leurs documents d'urbanisme, prend en charge des études pré-opérationnelles, participe aux travaux du Syndicat mixte de gestion du Schéma de

Cohérence Territoriale et organise les permanences de la consultation architecturale.

Son objectif est de veiller à un développement cohérent du territoire, respectueux des spécificités de chaque commune, mais aussi garant d'une préservation des espaces agricoles et naturels périurbains, d'un équilibre dans la production de logements, en fonction des possibilités de desserte en transport en commun, des réseaux...

Au travers du futur Programme Local de l'Habitat, elle travaillera aussi avec elles sur la question de la mixité. Un thème qui n'est pas sans rapport avec ces chartes puisqu'il repose aussi souvent sur une mutation du bâti existant, sa reconversion...

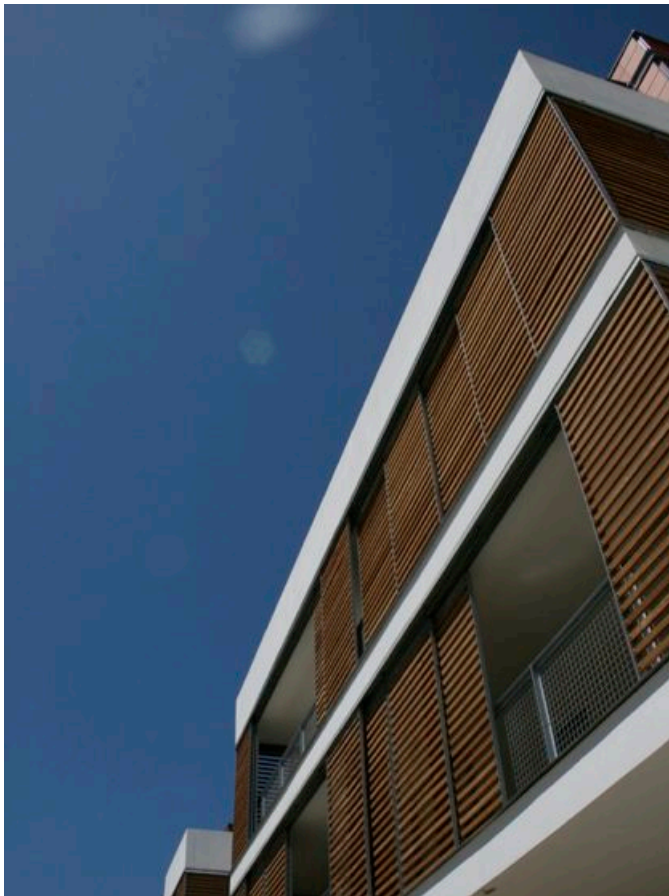
Refaire la ville sur la ville est un enjeu de société. Dans ce contexte, prendre conscience de l'importance de certains éléments de notre patrimoine, de l'opportunité de les protéger pour leur permettre de traverser le temps comme autant de rappels d'un art de vivre passé, est essentiel.

C'est dans nos racines que nous puiserons notre capacité à nous renouveler.

Et là encore le rôle du CAUE sera important : pour nous parler d'architecture plus contemporaine, pour nous démontrer par l'exemple que les nouvelles formes urbaines – familières en Suisse ou en Autriche – plus compactes, moins énergivores, seules à même de répondre aux enjeux conjugués de la maîtrise de l'étalement urbain et de la lutte contre le réchauffement climatique sont transposables. Sans délais.

**Corinne Casanova**

Vice-présidente de la Communauté d'agglomération du lac du Bourget



« Refaire la ville sur la ville est un enjeu de société. »

35

36

35 • 36 Les jardins d'Eden, Aix-les-Bains - OPAC de la Savoie - Patriarche & co, Architectes







« L'intérêt des chartes architecturales [...] est aussi d'établir un lien entre des détails d'architecture et le grand paysage [...] »



Double page précédente **37** Gymnase, Albens  
Communauté de communes du canton d'Albens  
Christian Drevet architecture

**38** Maison, Mouxy - Privé - Guillermon Agence d'Architecture

**39** École primaire, Saint-Ours - Commune de Saint-Ours  
Louis et Pétrina Architectes DPLG

**40** École primaire, Saint-Germain-la-Chabotte - Commune de Saint-Germain-la-Chabotte - Ritz Architecte

38

39

40

Base de loisirs de la Pointe de l'Arde BRISON SAINT INNOCENT



# JECKO & BOLLARD Architectes DPLG

97 Av du Grand Port - 73100 Aix les Bains

Tel: 0479340547

Fax: 0479884477



41

42

41 • 42 Plage du Lido, Tresserve - CALB - Ritz Architecte





43 • 44 • 45 La Pointe de l'Ardre, Brison-Saint-Innocent  
CALB / Brison-Saint-Innocent - Jecko & Bollard Architectes DPLG





# Territoire de Chambéry



Double page précédente :  
**46** Unité de soins longue durée, Chambéry- Centre Hospitalier  
 de Chambéry - Tectoniques / Architecture & Environnement  
**47 • 48 • 49 • 50 • 51** Maison de l'enfance et de la famille,  
 Chambéry - Ville de Chambéry - Patey Architectes

	47
48	
49	
50	
	51



[www.patey.fr](http://www.patey.fr)



52	53
----	----

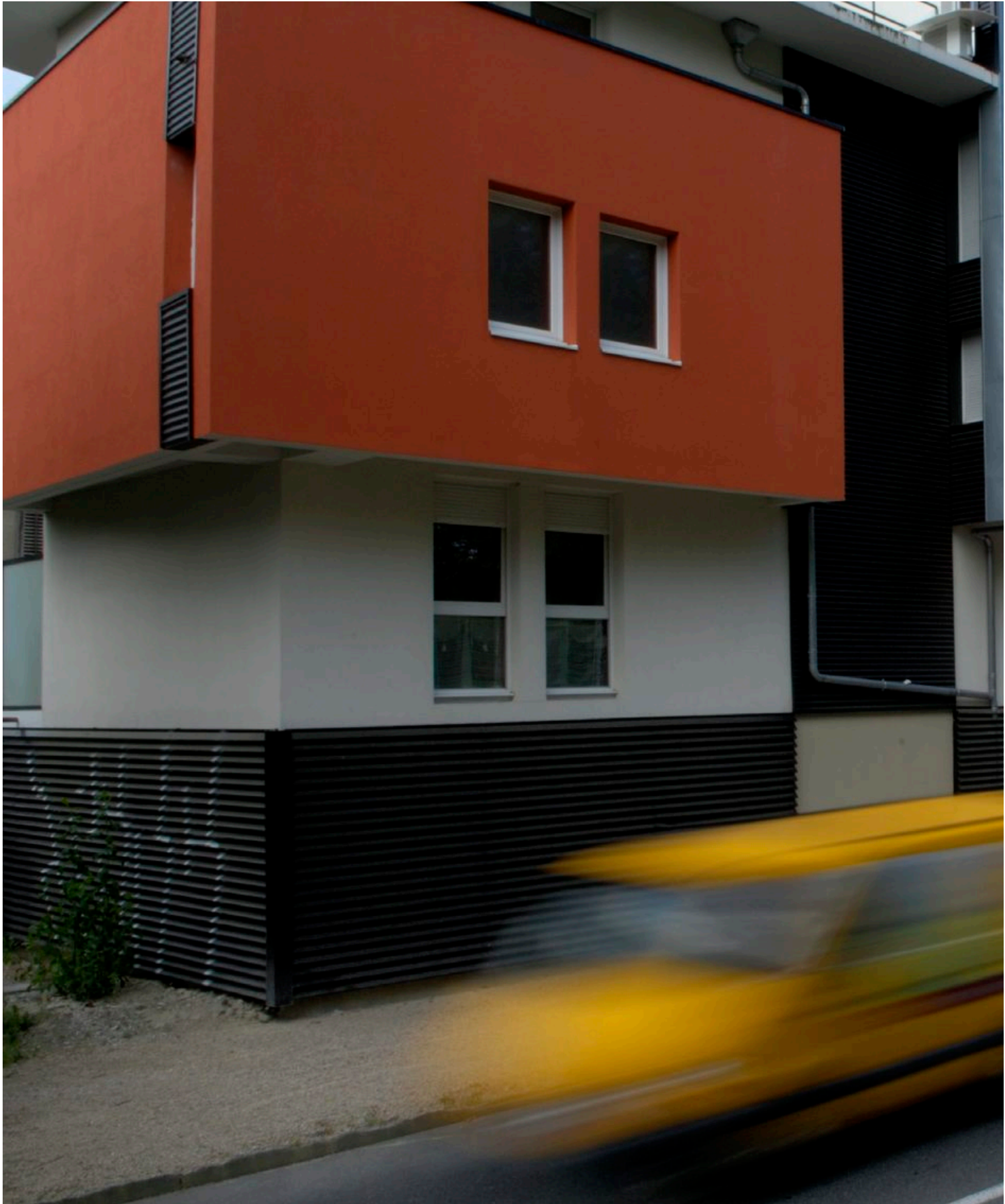
52 • 53 Maison, Vimines - Privé - Loup et Ménigoz Architectes Urbanistes



54

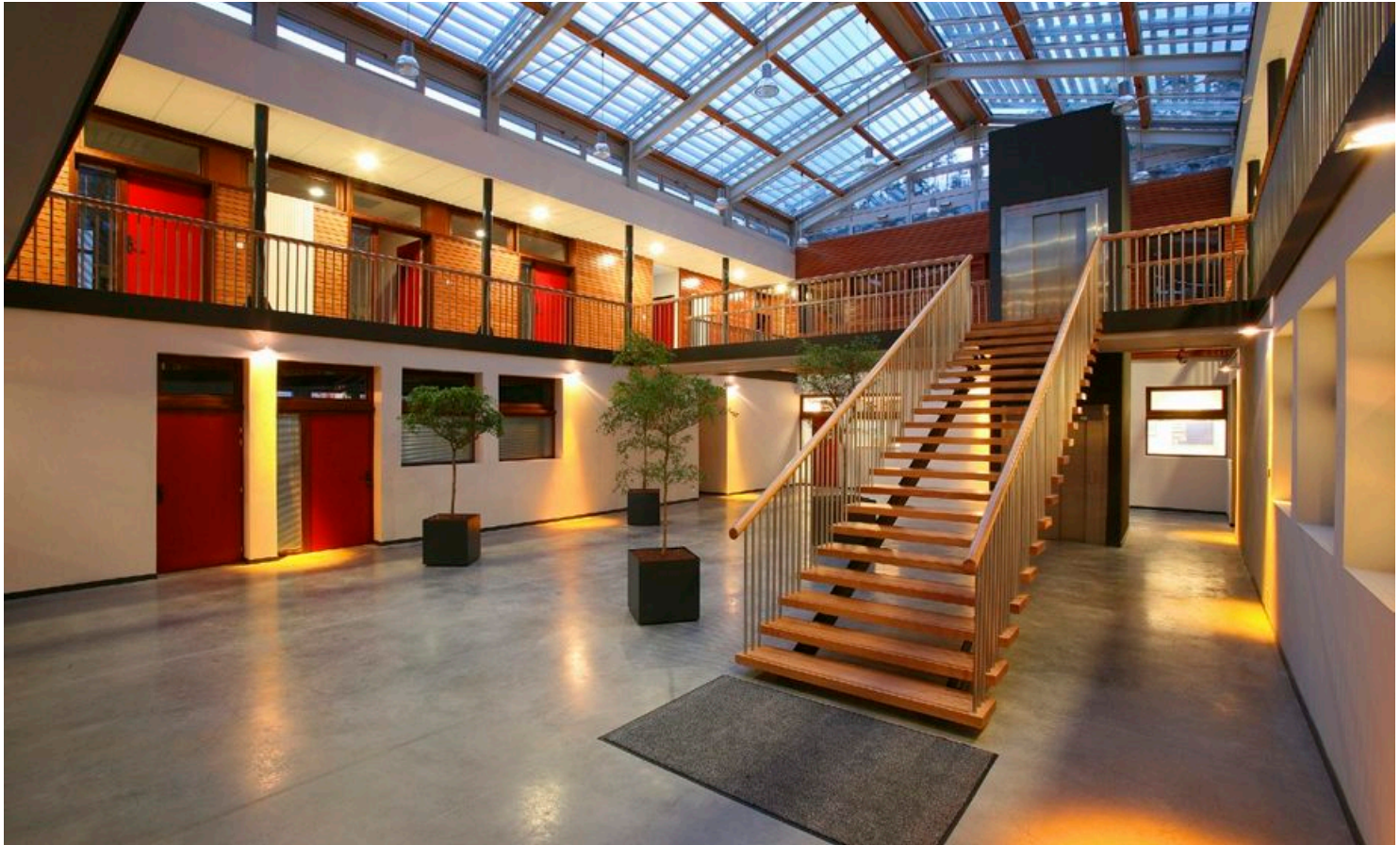
55

54 • 55 Le hameau de la Vilette, La Ravoire- CIS Promotion - Coopérism Atelier d'architecture









Double page précédente : **56 Les Portes du faubourg, Chambéry**  
 OPAC de la Savoie - Coopératif Atelier d'architecture  
**57 • 58 Parc d'activités de Côte rousse, Chambéry**  
 Chambéry métropole - Louis et Périno Architectes DPLG

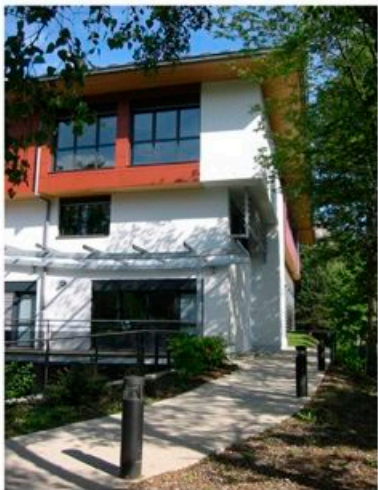
# louis et



# périno

## ARCHITECTES ASSOCIÉS

109 rue Yvon Morandot 73000 CHAMBERY  
tél : 04 79 33 00 11 fax : 04 79 33 02 95  
www.louisetperino.com

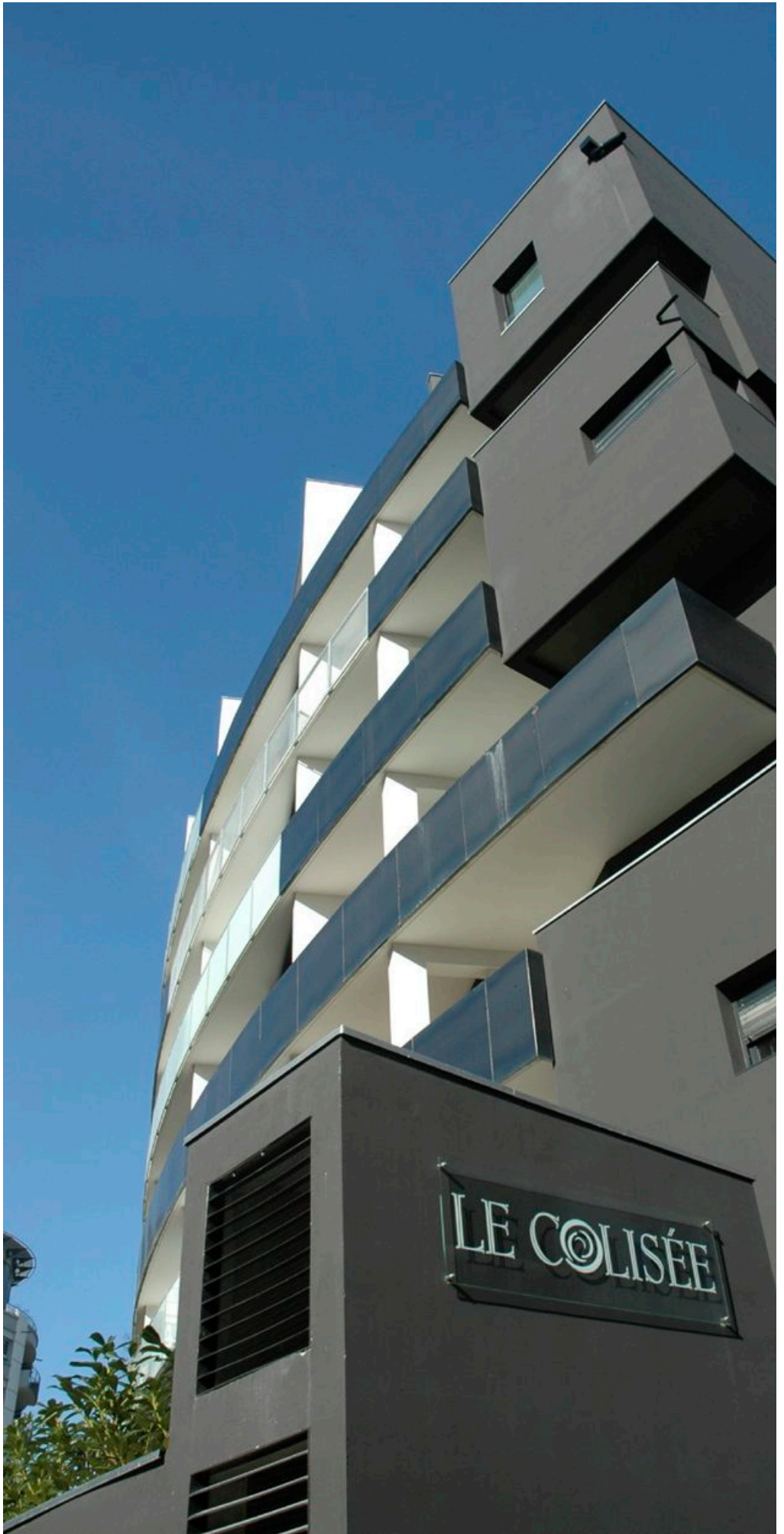


siège social départemental CAPEB 73 - chambéry réalisation 2007



agence palloix & rosset architectes  
148, av. du comte vert 73000 chambéry - 04 79 68 72 72 palloix.rosset@wanadoo.fr

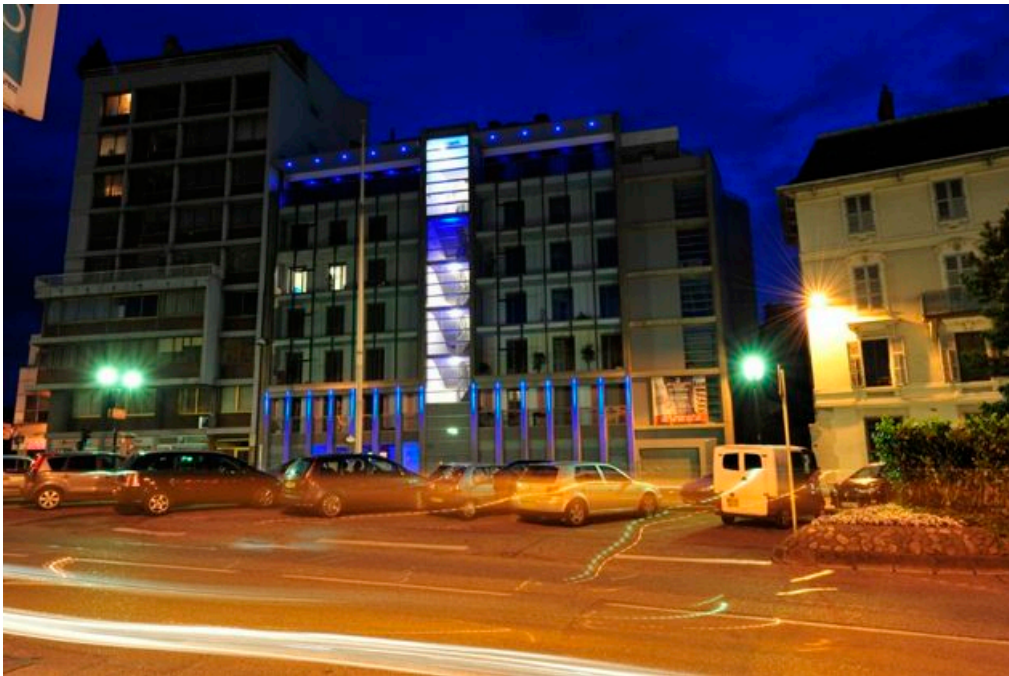




59•60 Le Colysée, Chambéry  
CIS promotion - Patey Architectes

59

60



61

62

61 Orionde, La Motte-Servolex - SAIEM de Chambéry - Patriarche & co, Architectes  
62 Le Comte de Boigne, Chambéry - Générale Immobilière - Patriarche & co, Architectes



63 • 64 Siège social départemental CAPEB Savoie, Chambéry  
CAPEB 73 - Palloix et Rosset Architectes

63

64





La Grangeire - Chambéry - Architectes : Louis et Perino

Les Berges de L'Hyères - Le Biollay - Architecte : Christian Patey

## Prise en compte de l'environnement par l'OPAC et la SAIEM de Chambéry

### Quatre questions à Stéphane Frison Directeur du Développement

#### Comment l'OPAC et la SAIEM prennent en compte l'intégration de l'environnement dans leurs réalisations ?

En zone rurale, le diagnostic du site avant toute construction est un élément primordial du cahier des charges. Le futur projet devra s'intégrer parfaitement au site et prendre en compte l'orientation et l'ensoleillement.

En milieu urbain et semi urbain, la volumétrie des bâtiments et l'intégration dans le tissu sont parfaitement respectés. La Villa Pasteur au centre ville de Chambéry est une bonne illustration de cette volonté.

#### Les dernières opérations semblent témoigner d'une évolution de l'architecture ?

Nous souhaitons changer l'image de nos opérations, avec des logements plus petits, à taille plus « humaine », avec plus de sobriété dans les formes et les couleurs et surtout en introduisant des espaces privatifs tels que terrasse, balcon ou jardin. Ainsi,

l'opération des Berges de l'Hyères au Biollay offre à chaque occupant un balcon ou une terrasse.

La recherche de la performance énergétique nous incite également à faire des constructions plus compactes, en privilégiant chaque fois que cela est possible les terrasses végétalisées qui ont une triple fonction de régulation des débits d'eaux pluviales, d'esthétique et surtout de régulation du confort thermique d'été.

#### La prise en compte et la préservation de l'environnement ne concerne pas que l'architecture ?

Aujourd'hui dès le stade d'aménagement du terrain, nous prenons en compte la préservation de l'environnement avec par exemple le maintien de la végétation. Au niveau des eaux pluviales nous préservons l'infiltration naturelle au maximum et nous privilégions une bonne orientation du projet avec des pièces à vivre orientées au sud.

La gestion de projet se trouve complexifiée du fait des certifications et

des labels qui, au delà des garanties et avantages apportés, sont des passages obligés, notamment pour réunir les financements nécessaires à l'équilibre des opérations. On parle aujourd'hui de "Management Environnemental", pour lequel nous faisons souvent appel à un Assistance Maîtrise d'Ouvrage, et qui concerne naturellement tous les acteurs. Les entreprises doivent elles aussi intégrer ces nouvelles contraintes et ces nouvelles exigences, qui sont autant de nouveaux défis.

Enfin la sensibilisation des futurs habitants aux aspects environnementaux est une étape importante.

Nous avons jugé utile d'accompagner notre action sur le bâti et les modes de production de chaleur d'une sensibilisation des usagers. Une plaquette Gestes Verts est ainsi remise aussi bien aux occupants des nouvelles réalisations qu'à ceux du patrimoine plus ancien. Elle vise de façon très pédagogique à cette prise de conscience, au changement des

modes de vie et à un comportement responsable et citoyen.

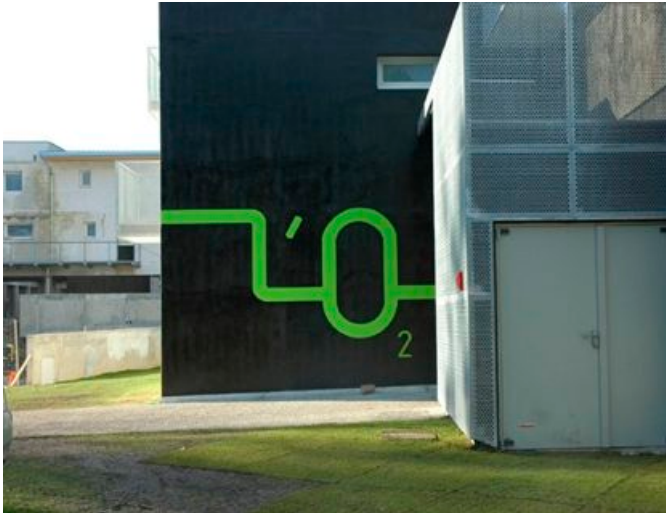
#### Quels sont les enjeux pour les années à venir ?

L'objectif est de produire rapidement toutes nos opérations en BBC (Bâtiments Basse Consommation), et de garder une avance sur la réglementation thermique pour nous approcher, chaque fois que cela sera possible, du standard passif.

Les enjeux ne concernent pas seulement le neuf, mais aussi le patrimoine ancien pour lequel il nous faudra atteindre les objectifs du Grenelle de l'environnement.

Il est important également de souligner que ces objectifs environnementaux rejoignent et étayent notre préoccupation prioritaire de maîtrise des charges et par celle-ci de la facture globale loyer et charges pour nos locataires.

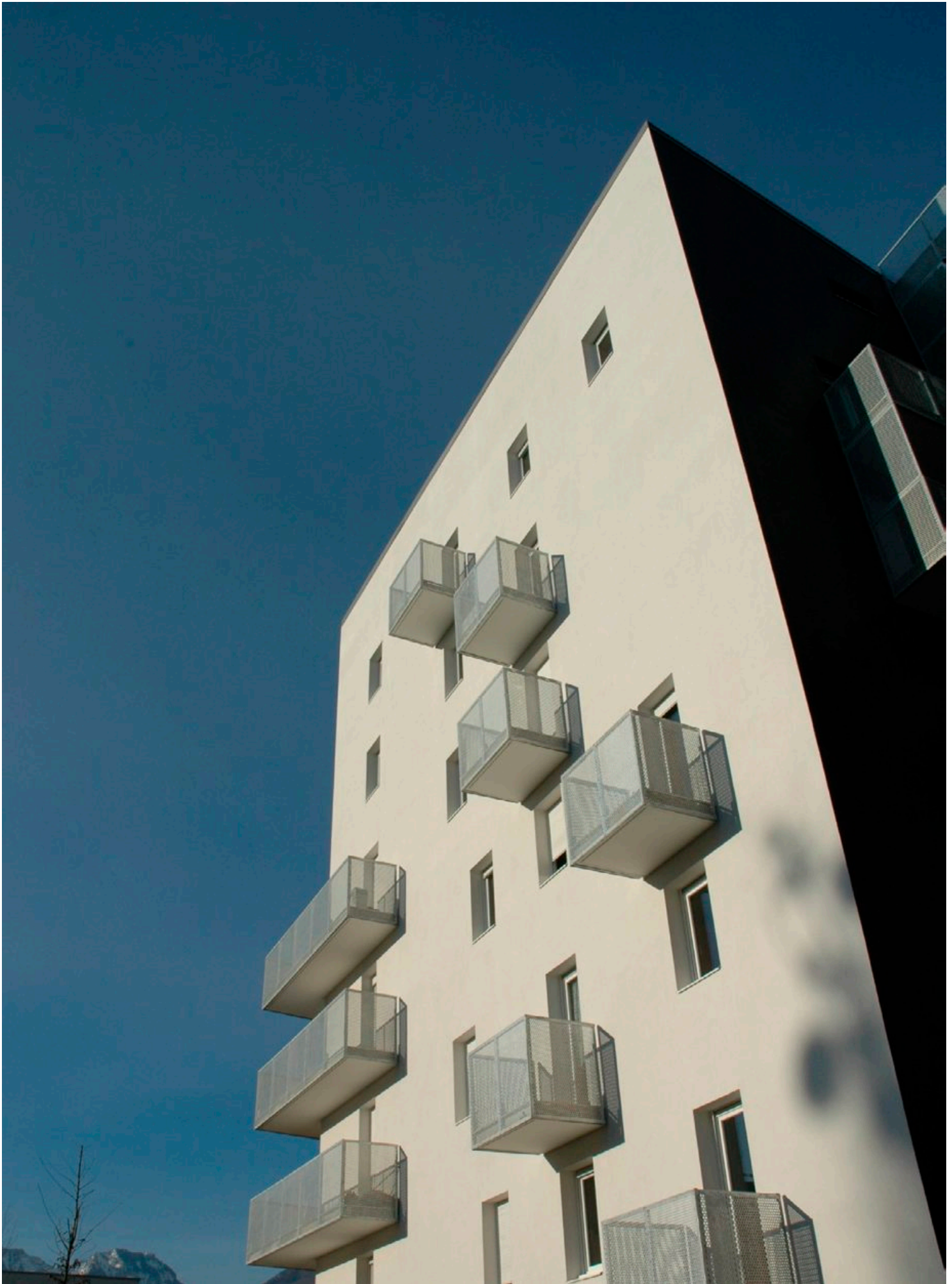
En conclusion je dirais que nous devons construire mieux, plus, en maîtrisant coût d'investissement et dépenses énergétiques.



65 • 66 Gymnase de Chambéry-le-Haut, Chambéry - Chambéry métropole - Chambre & Vibert Architectes  
 67 • 68 et page suivante 69 L'Oxygène, Chambéry - SCP HLM Savoisiennne Habitat - Patey Architectes

65	66
67	68









# Cœur de Savoie



71

72

73

Double page précédente : 70 Salle de gymnastique intercommunale, Montmélan  
 Communauté de communes du Pays de Montmélan - Monteil Architecte  
 71 • 72 • 73 Gymnase Le Kotinos, Montmélan  
 Commune de Montmélan - Louis et Périno Architectes DPLG



74

76

74•75•76 et double page suivante 77 Maison de la vigne et du vin, Apremont  
Commune d'Apremont - Patey Architectes

75





Des tuiles de valeur sûre pour votre habitat neuf ou à rénover !

>> ALPHA 10



>> RHÔNA 10

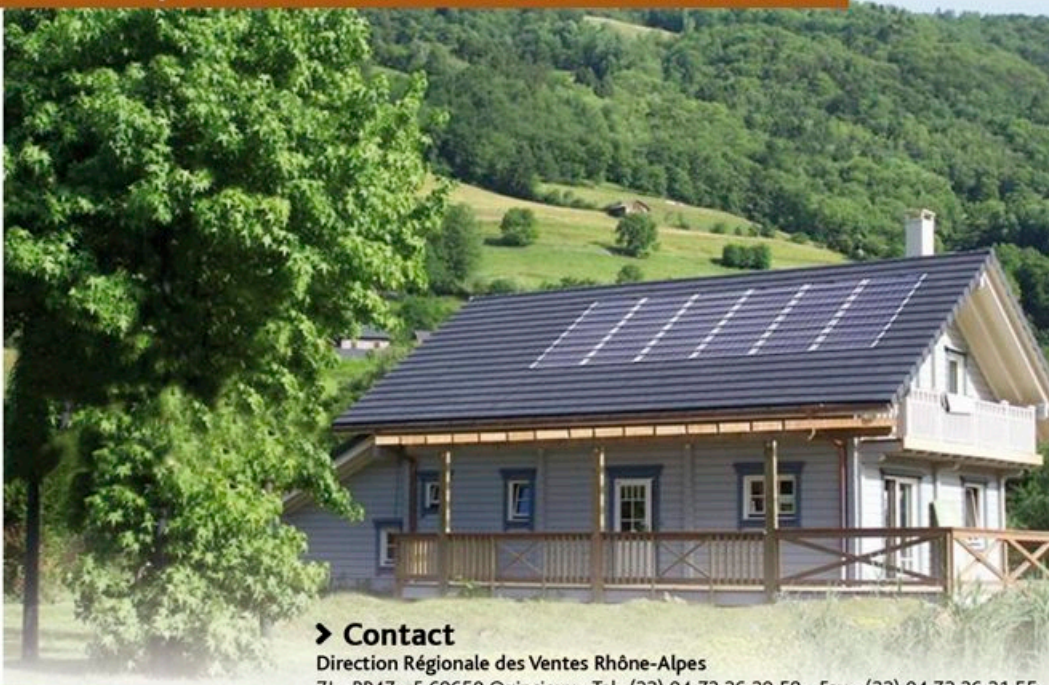


>> LA TUILE PHOTOVOLTAÏQUE



Nous avons créé la tuile photovoltaïque pour répondre à l'essor des énergies renouvelables. Parfaitement intégrée dans la toiture avec une réelle facilité de mise en œuvre, elle s'adapte à nos principaux modèles.

Ce concept innovant et esthétique, plus qu'une démarche environnementale, vous garantit un investissement rentable pour l'avenir.



#### > Contact

Direction Régionale des Ventes Rhône-Alpes

ZI - BP47 - F 69650 Quincieux - Tel.: (33) 04 72 26 39 58 - Fax. : (33) 04 72 26 31 55

[www.imerys-toiture.com](http://www.imerys-toiture.com)



**IMERYS**  
Terre Cuite

NOUS INNOVONS POUR L'HABITAT DURABLE

# CONSTRUIRE OU RÉNOVER ÉCOLOGIQUE, UN LIEN DURABLE ENTRE NOUS...

Banques Populaires des Alpes, 2 avenue du Grésivaudan, 38700 CORENC - Siren 608520 071 RCS GRENOBLE.  
Ce document n'a pas valeur contractuelle

Vous avez un projet immobilier respectueux de l'environnement, que ce soit pour construire ou pour rénover ? Précurseur et acteur majeur dans le financement du développement durable, la Banque Populaire est là pour répondre à vos questions et pour vous conseiller. Éco-idées innovantes, solutions adaptées, mais aussi informations utiles sur les travaux donnant droit à un prêt, crédits d'impôts financements adaptés... la Banque Populaire vous accompagne au mieux à chaque étape de votre projet immobilier et de son financement.

**BANQUE POPULAIRE  
DES ALPES**



*Banque et populaire à la fois.*

[www.alpes.banquepopulaire.fr](http://www.alpes.banquepopulaire.fr)





**L'HABITAT DURABLE,  
UNE IDÉE  
QUI SE CONSTRUIT  
AVEC LA BANQUE  
POPULAIRE DES ALPES.**

Banques Populaires des Alpes, 2 avenue du Grésivaudan, 38700 CORENÇ - Siren: 608520 071 - RCS GRENOBLE.  
Ce document n'a pas valeur contractuelle - Crédit photo: Corbis

**BANQUE POPULAIRE  
DES ALPES**



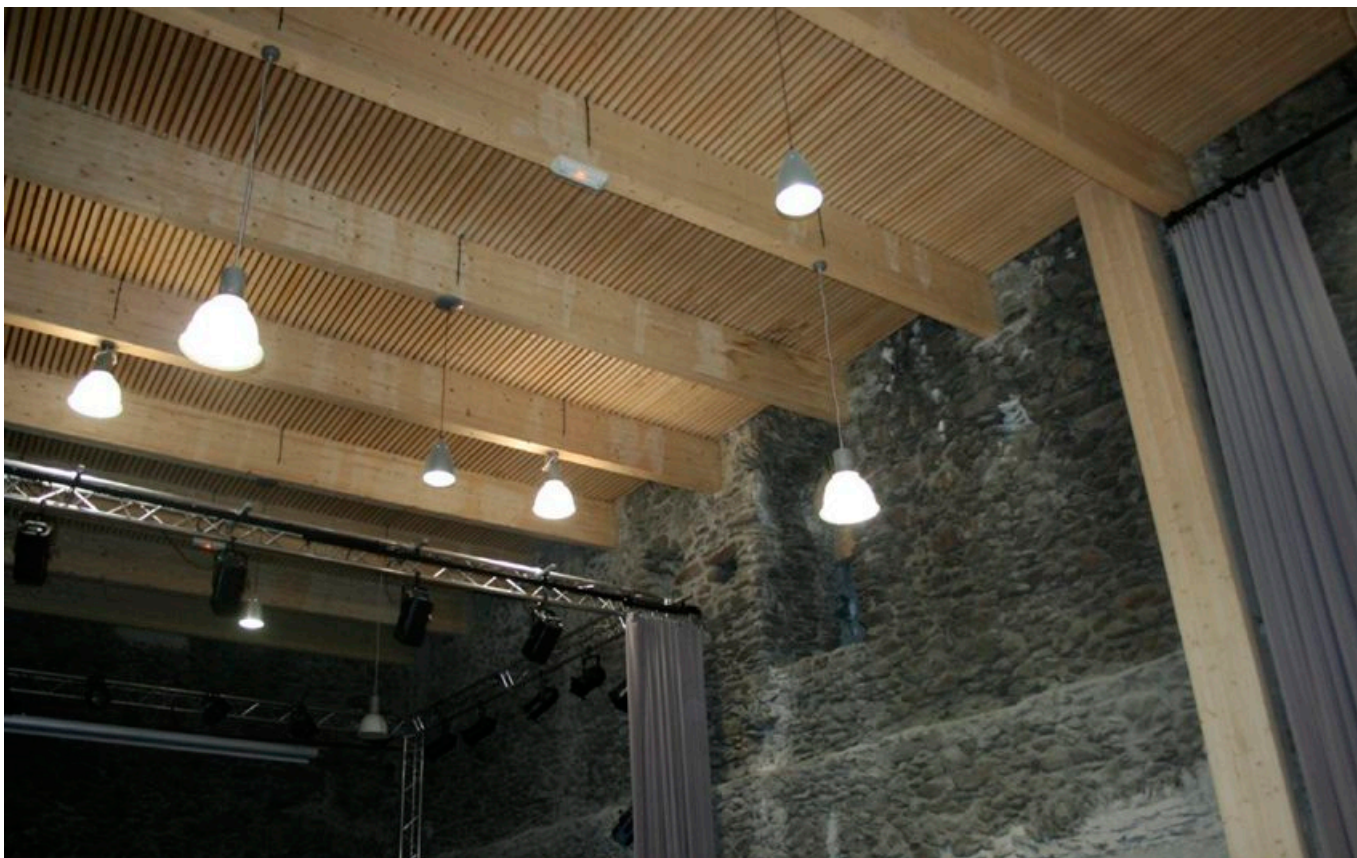
*Banque et populaire à la fois.*

[www.alpes.banquepopulaire.fr](http://www.alpes.banquepopulaire.fr)





# Territoire d'Albertville Ugine



Carrefour de quatre vallées, ouvert sur les plus grands domaines skiables du monde (Pays du Mont-Blanc et Tarentaise) et les réserves naturelles parmi les plus riches d'Europe (Parcs nationaux de la Vanoise et du Grand Paradis, Parc naturel régional du massif des Bauges), le territoire Albertville - Ugine (Arllysère) présente une diversité de paysages et de territoires de qualité. Depuis la vallée de l'Isère en aval encadrée par les retombées du massif des Bauges et des versants du Massif de Belledonne (Communauté de communes de la haute Combe de Savoie), de la basse Tarentaise et de la confluence urbanisée d'Albertville (Co.RAI), jusqu'aux territoires de montagne du versant oriental des Aravis, et du plateau des Saisies, jusqu'aux vallons d'Arêches et du Doron (haut Val d'Arly et Beaufortain), les contrastes physiques, climatiques et paysagers sont tout autant marqués que le sont ceux des densités de l'occupation humaine.

Dans ce territoire de contrastes, marqué par des contraintes fortes d'urbanisation issues des risques naturels et par une faible capacité foncière, la dynamique de l'occupation et des activités humaines est très intense : + 7,56% de population supplémentaire entre 1999 et 2006 et une perspective de 13 à 20% de 2006 à 2025, avec quelques 4 à 6 000 logements à édifier et les surfaces pour les activités tertiaires et industrielles correspondant aux 6 à 8 000 emplois nouveaux à créer.

Dans ce contexte, l'ambition première d'Arllysère en matière d'aménagement à moyen et long terme est la préservation et valorisation de son capital nature et de ses paysages (bâties et non

bâties), socles d'identité et de richesses pour aujourd'hui et pour demain. Pour cela et dès 2005, Arlysère a lancé, d'abord à titre expérimental, un double projet :

- la mise en place d'un service gratuit de consultance architecturale, pour les particuliers, afin de les accompagner dans leurs projets de construction et réhabilitation et de favoriser la production d'un bâti à la fois innovant, en harmonie avec les paysages environnants, et durable (économies d'énergie, énergies renouvelables, accessibilité...). Ce service est aujourd'hui organisé en 4 secteurs, en synergie avec le Territoire de développement local d'Albertville - Ugine, et ce sont près de 1 400 personnes qui ont bénéficié du service;
- l'élaboration de 4 cahiers d'architecture (région d'Albertville, haute Combe de Savoie, Beaufortain, Val d'Arly), complétés par des fiches techniques élaborées par les architectes conseils. Ces outils sont aujourd'hui un support important pour le travail des architectes conseils.

La charte architecturale et paysagère du territoire Arlysère est donc un outil opérationnel. Elle constitue également un document de référence pour le Schéma de Cohérence Territoriale en cours d'élaboration sur notre territoire. C'est ainsi que la protection et la valorisation de notre capital « nature et paysages » constituent le premier axe du projet d'aménagement du SCoT. Dans cet esprit, trois principes ont été retenus pour l'urbanisation à venir, en



cohérence avec les objectifs de développement durable définis par le Grenelle de l'environnement :

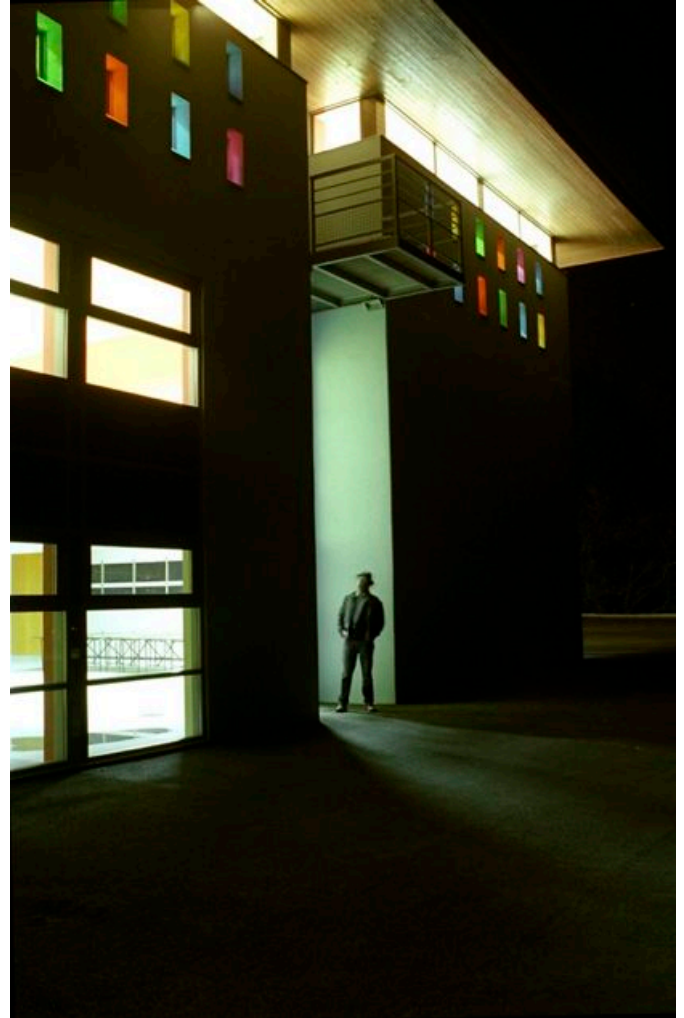
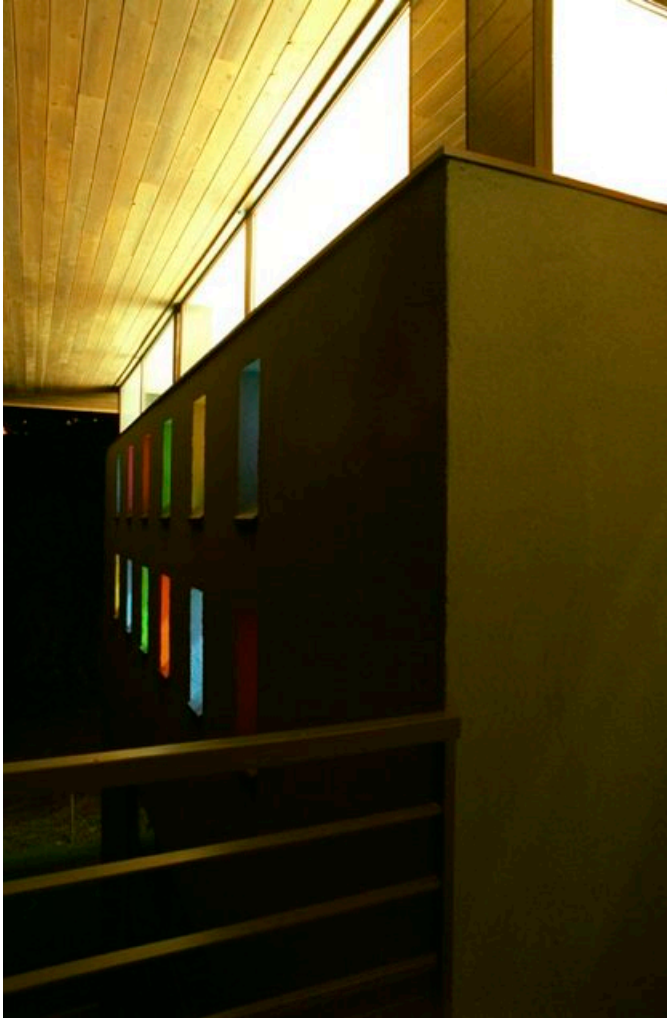
- la réhabilitation et la production du bâti devra impérativement se faire dans des démarches d'éco-construction, afin de réduire la contribution de celui-ci à la production de gaz à effet de serre : matériaux utilisés, isolation, orientation des bâtiments, modes de chauffage, les moyens d'agir sont nombreux et l'approche doit être plurielle ;
- la limitation des déplacements, seconds contributeurs de gaz à effet de serre, et qui impactent négativement tant la qualité de vie des habitants que notre environnement sonore ; pour cela, l'urbanisation doit être réfléchie afin de favoriser la desserte en transports collectifs ;
- un principe général d'économie de l'espace, tant dans l'urbanisation que dans la production de zones d'activités, avec un équilibre, adapté aux spécificités de chaque secteur, entre densification et urbanisation ; la reconstruction de la ville sur la ville, des zones d'activités sur elles-mêmes, doit guider tout projet.

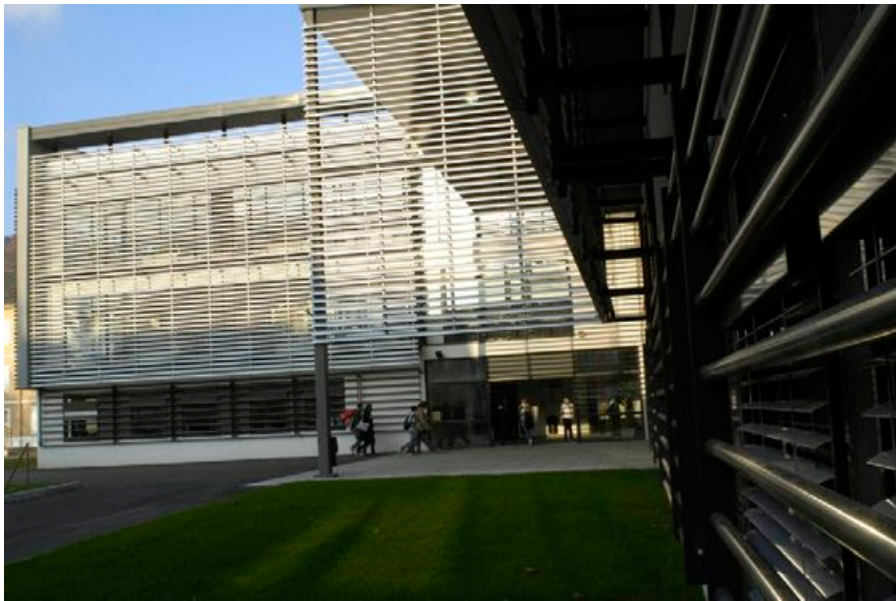
Sur ces bases, des projets d'éco-quartiers sont en cours d'élaboration, et devront progressivement devenir la règle. Arlysère souhaite les favoriser au travers de ses contrats territoriaux et de la mission énergie/habitat mise en place, en complément de la consultance

architecturale. Des efforts importants sont à fournir en matière de réhabilitation thermique sur le parc public et privé, et là encore les initiatives innovantes seront soutenues. Au-delà du rôle moteur des collectivités, la mobilisation de tous les acteurs, architectes, entrepreneurs, enseignants... est fondamentale pour laisser aux générations futures un territoire attractif, équilibré, viable et vivable. En un mot, même s'il est devenu commun : Durable.

**Franck Lombard**  
Président d'Arlysère

« [...] favoriser la production d'un bâti à la fois innovant, en harmonie avec les paysages environnants, et durable [...] »

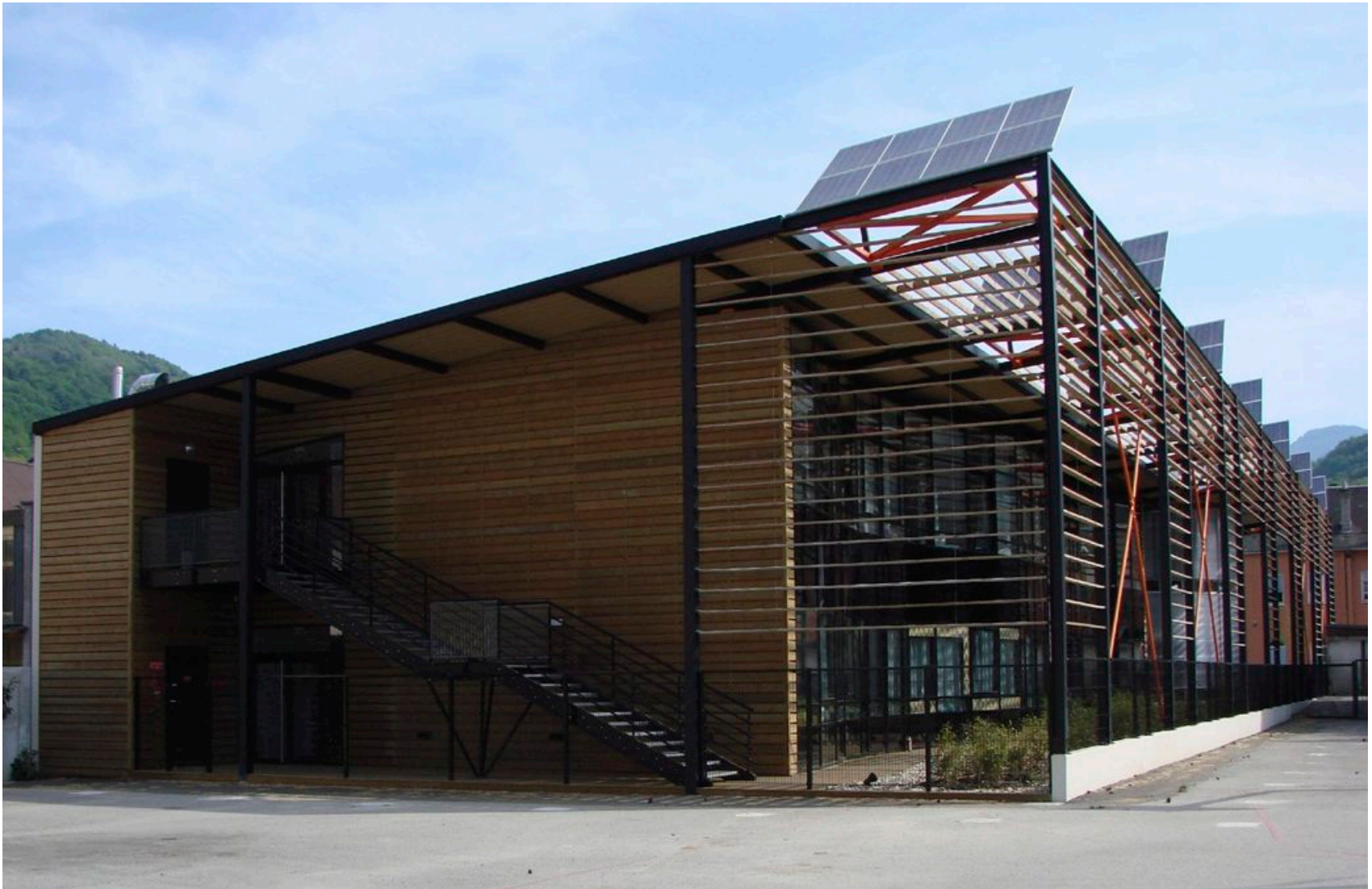




83

84

83 • 84 Lycée Jean Moulin, Albertville - Conseil régional Rhône-Alpes - Atelier Dujol Architecture



« La réhabilitation et la production du bâti devra impérativement se faire dans des démarches d'éco-construction [...] »

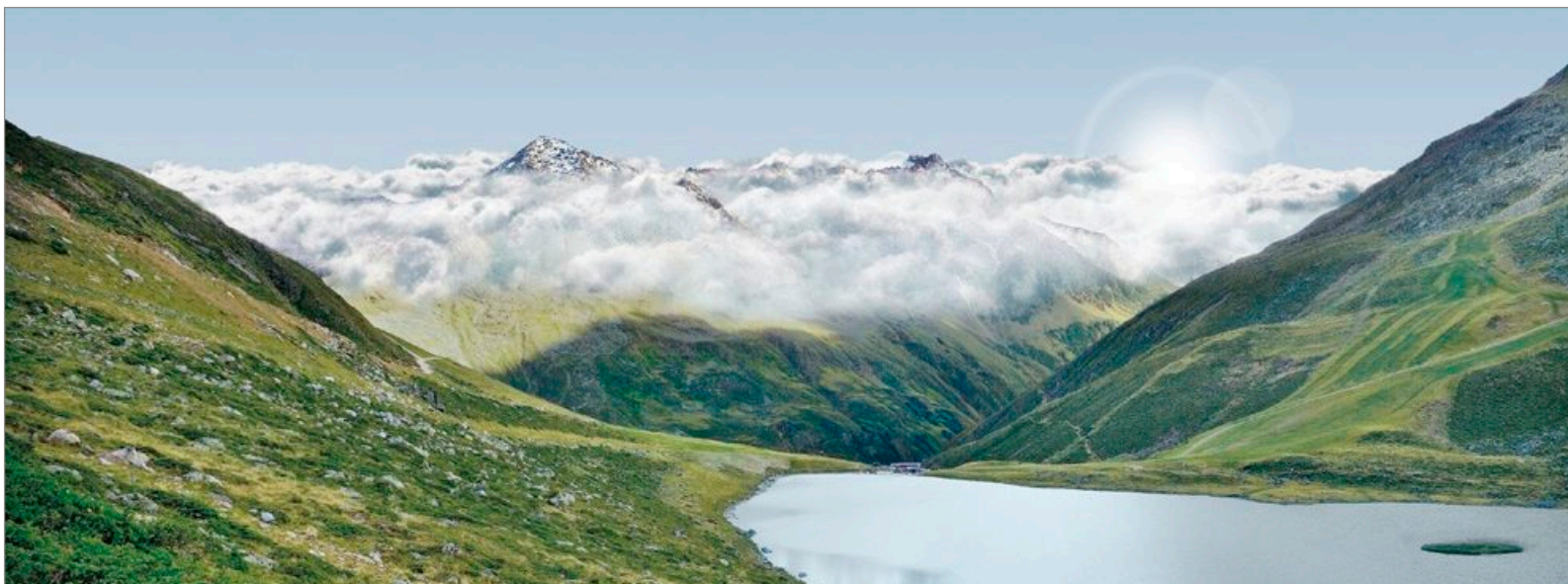


85

86

85 • 86 École maternelle Pargoud, Albertville  
Ville d'Albertville - Ritz Architecte



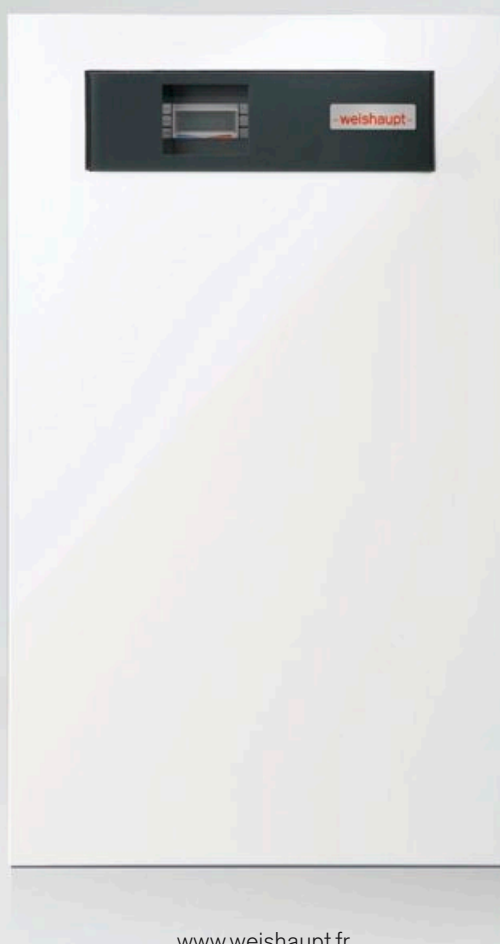


## La chaleur des éléments

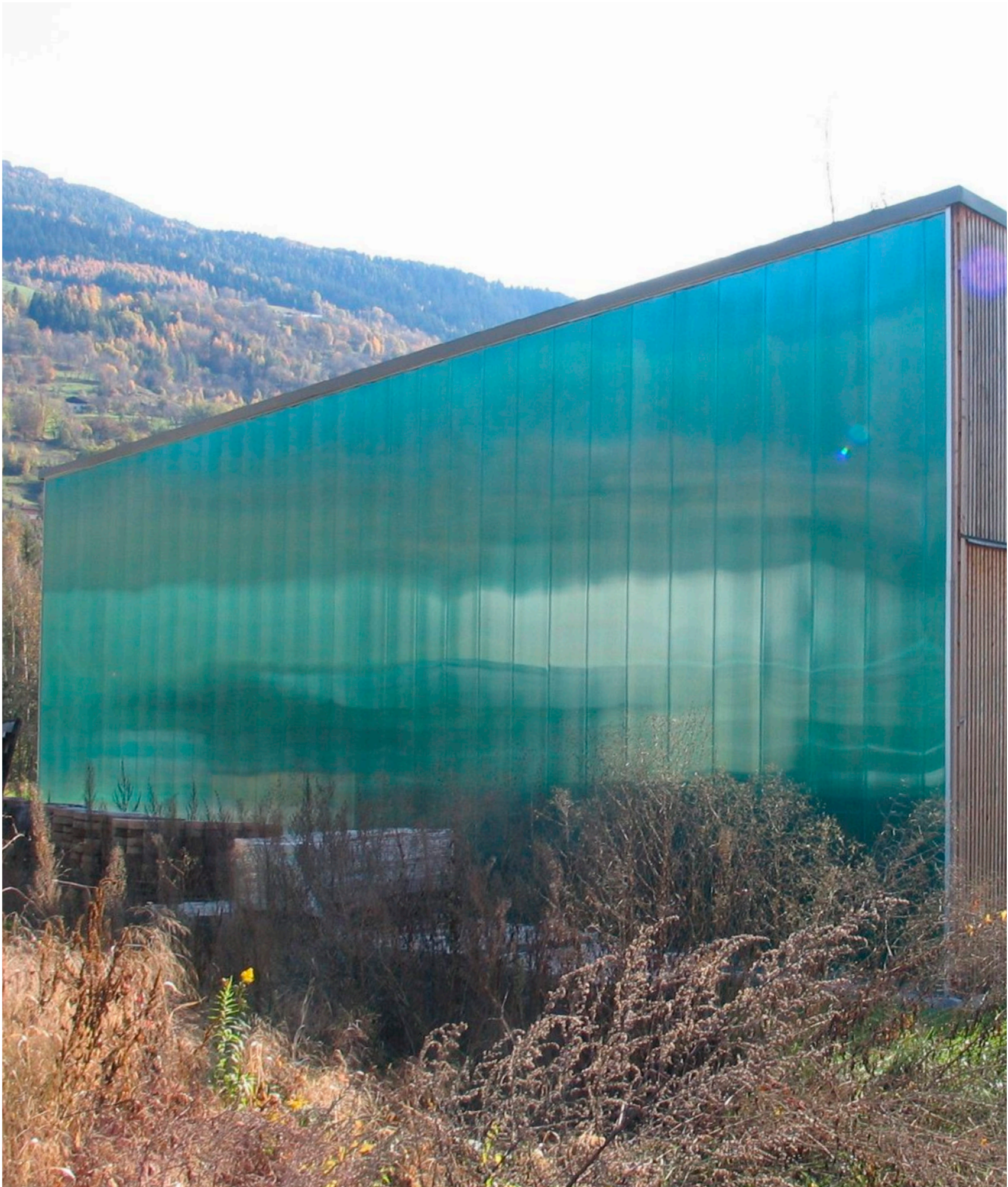
Dans le nouveau programme Weishaupt, vous trouvez maintenant des pompes à chaleur. Elles permettent d'utiliser la chaleur gratuite de l'air, de la terre et de l'eau. De la très silencieuse pompe à chaleur air/eau jusqu'à la très performante pompe à chaleur eau/eau, Weishaupt propose un programme complet de pompes à chaleur de 5 à 17 kW pour un chauffage ou un rafraîchissement économique, adapté à la construction neuve et à la rénovation. Le tout d'une seule main, y compris un programme complet d'accessoires et le service Weishaupt. Weishaupt S.A., 74960 Cran Gevrier, Tél. 04 50 69 33 42, [annecy@weishaupt.fr](mailto:annecy@weishaupt.fr)

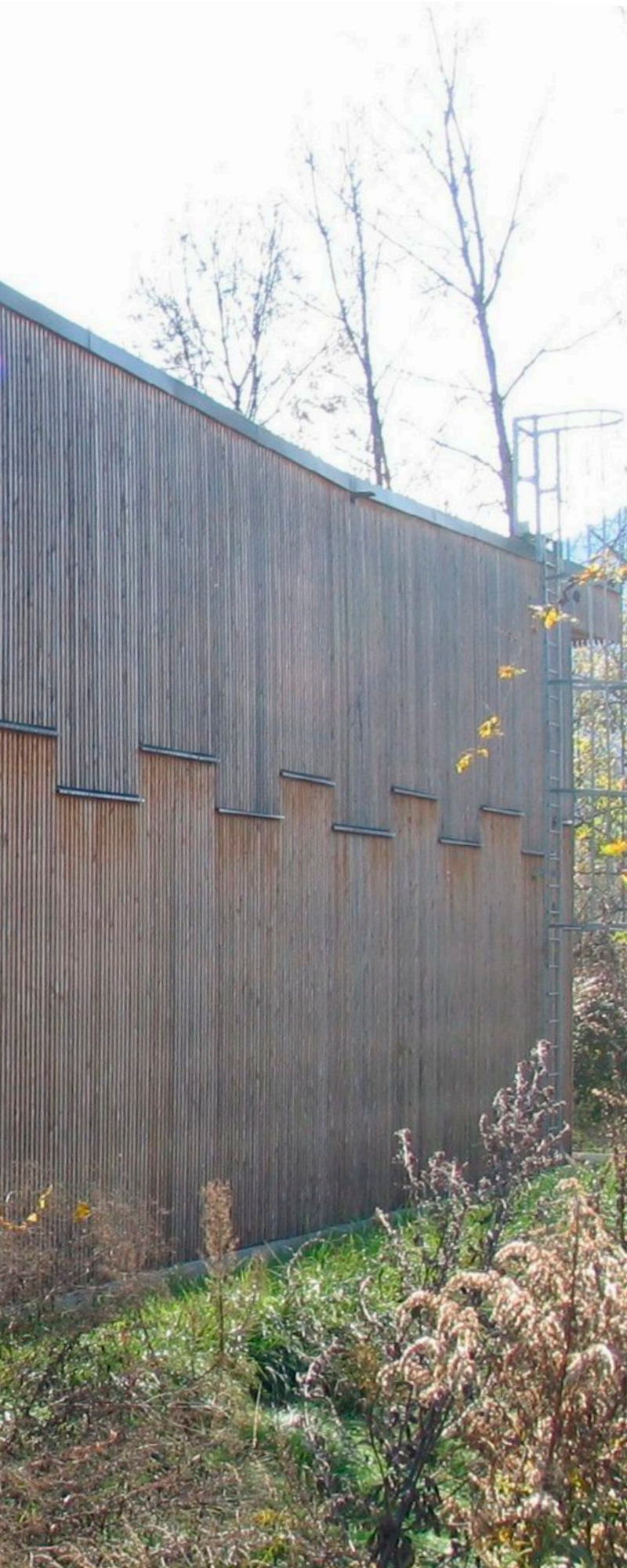
La fiabilité avant tout

–weishaupt–



[www.weishaupt.fr](http://www.weishaupt.fr)





# Tarentaise Vanoise



« Œuvrer en faveur d'un territoire, c'est permettre à ce dernier de progresser tout en respectant qui le constitue, ce qui fait ses particularités et son attrait. »

Lorsqu'en 2005, nous avons fait le choix de créer l'Assemblée du pays de Tarentaise-Vanoise, nous étions animés d'une volonté de pouvoir œuvrer de manière collective en faveur de ce territoire.

Quatre ans plus tard, nous pouvons faire le constat des premiers travaux accomplis et du service rendu aux 43 communes qui composent l'APT.V.

Œuvrer en faveur d'un territoire, c'est permettre à ce dernier de progresser tout en respectant qui le constitue, ce qui fait ses particularités et son attrait. C'est particulièrement vrai en Tarentaise-Vanoise où le développement touristique a marqué plus qu'ailleurs son empreinte. Ce développement est aussi lié aux qualités exceptionnelles de nos paysages, de nos savoir-faire, de notre architecture et de nos équipements.

On sait aussi que pour pérenniser cette dynamique, il est indispensable d'œuvrer en faveur du développement durable.

Dès nos premières réflexions dans le cadre de la définition du projet de territoire, nous avons donné la priorité aux actions qui servent l'ensemble du territoire et qui permettent de le protéger, et de renforcer son identité.

À ce titre, nous avons accueilli très favorablement cette volonté caractérisée par les chartes architecturales et paysagères. Chacun des élus s'accorde sur la nécessité de protéger tout en poursuivant le développement économique et social de la Tarentaise.

S'agissant de l'architecture, nous avons conscience des modèles et stéréotypes dont nous disposons, tant dans l'architecture traditionnelle, que dans les constructions contemporaines. Nous



souhaitons identifier le patrimoine bâti et paysager remarquable, le respecter et poursuivre les aménagements nécessaires à notre développement, en cohérence avec cette richesse. L'accès à la connaissance apporté par la consultance nous permettra par ailleurs de s'assurer de la concrétisation de cette volonté. À l'évidence, cela pourra se traduire par une véritable innovation tout en respectant notre héritage. L'architecture devant être le reflet d'une époque, d'évolutions techniques et d'un mode de vie sur un territoire donné, elle ne peut être figée.

Concernant le paysage, marqué par nos alpages, nos zones urbanisées, notre industrie, notre agriculture ou encore les stations touristiques, c'est toute une diversité et des équilibres qui font l'unité de ce pays si complexe et varié. C'est aussi des objectifs de développement qui pourront être préservés sans que nous mettions un arrêt à de nouveaux équipements tant attendus.

Cet ensemble n'aurait de sens s'il n'était pas inscrit dans une logique globale de Territoire. Sous l'impulsion de notre Président, Hervé Gaymard, tant attaché à la singularité de nos vallées, les différentes commissions de l'APTIV œuvrent pour que ce territoire, puisse demain, comme hier, poursuivre un développement qui fait sa force, sans mettre en péril son identité, son environnement, ses patrimoines, ni ses hommes.

Nous considérons aussi que notre territoire doit prendre toute sa place dans les grandes thématiques qui impactent l'avenir de notre planète, et plus particulièrement la maîtrise des énergies, la sauvegarde de l'environnement et de la biodiversité.

C'est sans doute une vision du développement durable, qui nous anime et que je m'attache à défendre au sein de nos différents programmes et nos nombreuses actions.

### Fabrice Pannekoucke

Vice-président de l'Assemblée  
des pays de Tarentaise-Vanoise

Double page précédente **87** Bâtiment artisanal, Bourg-Saint-Maurice  
Privé - Vincent Rey-Millet, Nunc architectes - Arborescence

<b>88</b>	<b>89</b>	<b>90</b>
		<b>91</b>

**88** Salle communale, Feissons-sur-Salins

Commune de Feissons-sur-Salins - Louis et Péro Architectes DPLG

**89** Habitat groupé en KLH, Bourg-Saint-Maurice

Privé - Jean Marlin - Hervé Vieille

**90 • 91** et page suivante **92** Les Ambrunes, Aime - CIS promotion - Patey Architectes



**MONO** acoustic

## MONO ACOUSTIC : le plafond acoustique sans ossature apparente ni perforation



GOOD FEELING COMMUNICATION

Enfin un plafond qui ne vous oblige pas à choisir entre l'esthétique et l'acoustique. En blanc comme en couleur, en neuf comme en rénovation, bienvenue dans le monde MONO ACOUSTIC où riment élégance, silence et performances. Visitez notre site [www.monoacoustic.fr](http://www.monoacoustic.fr)

### L'élégance du silence

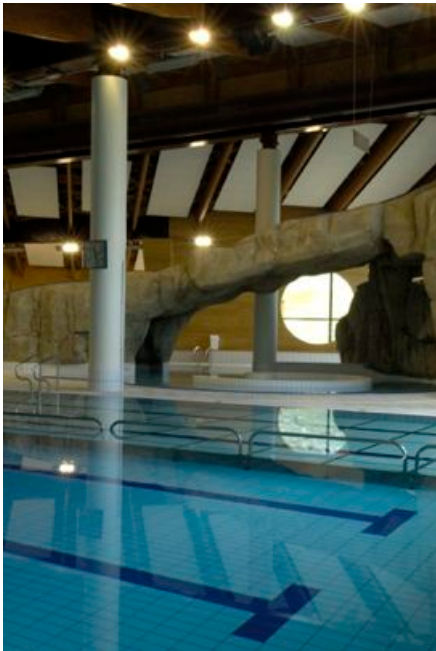
Primé  
au Décibel d'Or  
13<sup>e</sup> édition



*Conformément au Document Technique d'Application, Rockfon a choisi de confier la mise en œuvre du système Mono Acoustic à un réseau d'Installateurs Agréés. (Liste sur notre site).*

activeceilings™

ROCKWOOL  
**Rockfon**®  
DYNAMISEZ VOTRE PLAFOND



« L'architecture devant être le reflet d'une époque, d'évolutions techniques et d'un mode de vie sur un territoire donné, elle ne peut être figée. »

93

94

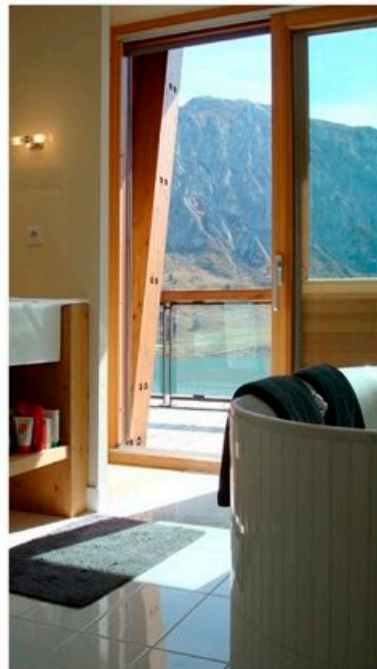
95

93 • 94 • 95 Centre aqualudique Le Lagon, Tignes  
Commune de Tignes / SAS - Philippe Lamy, DHA Savoie



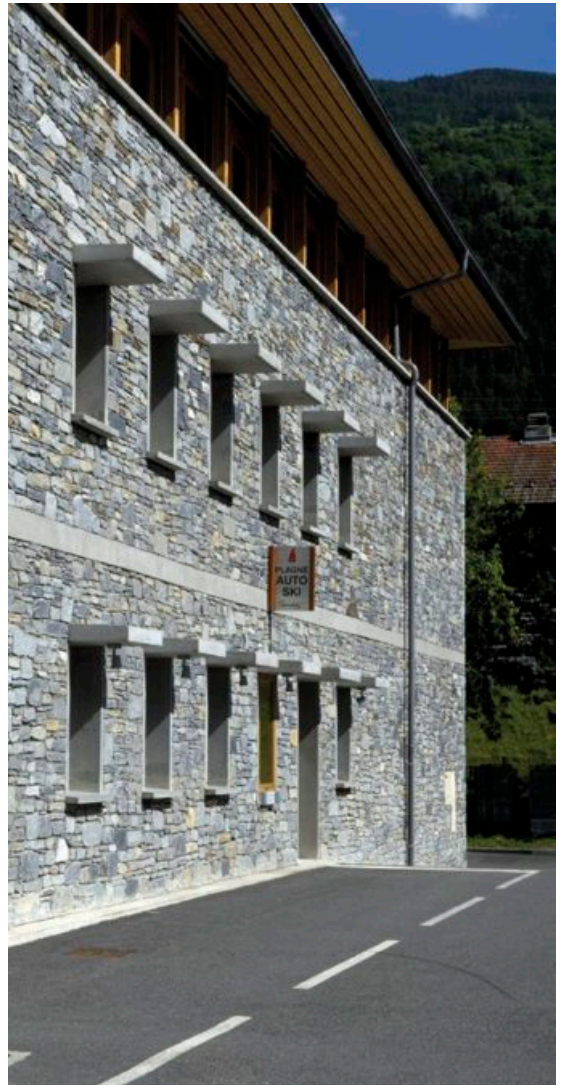
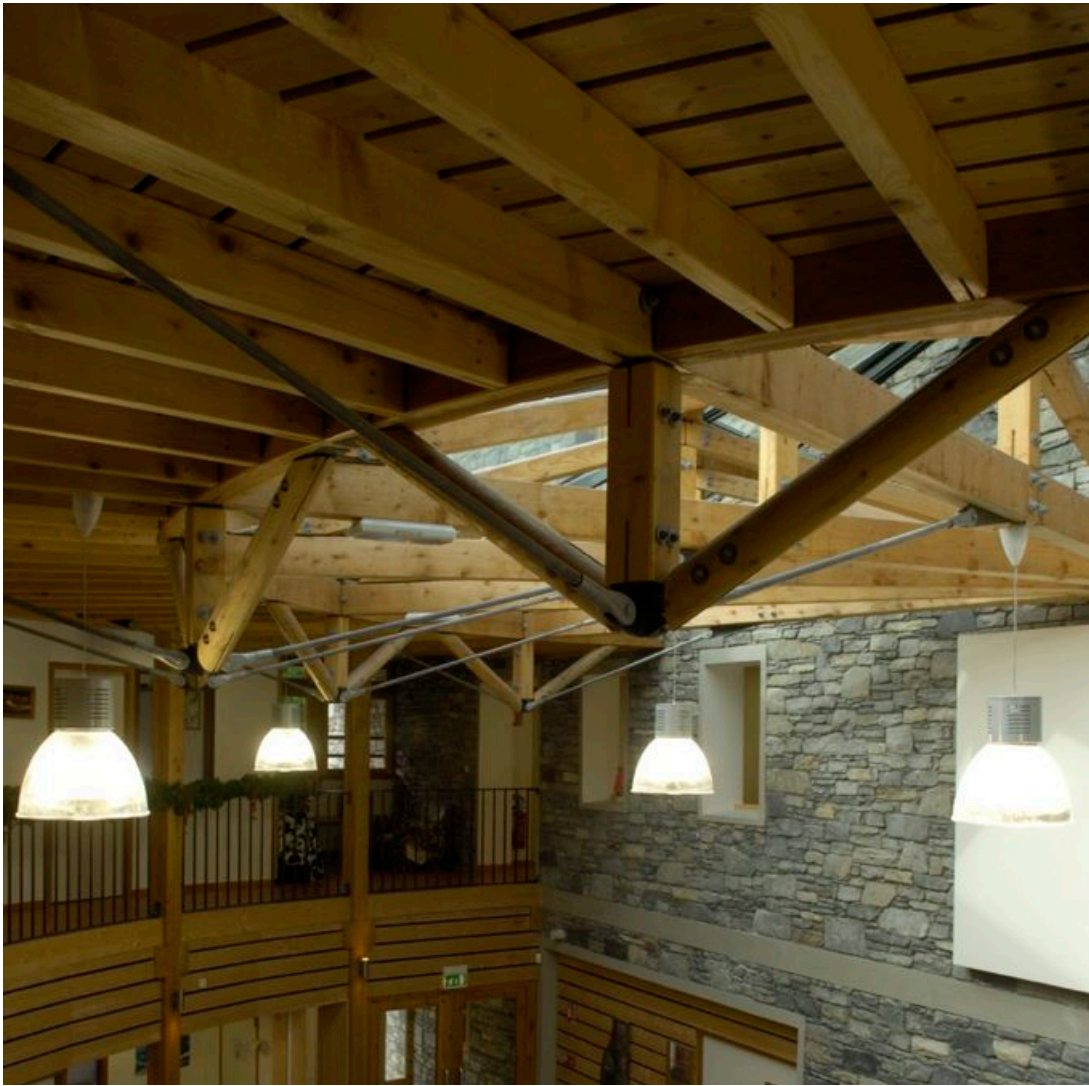


ateliers d'architecture corine maironi & associés



[www.architecture-maironi.fr](http://www.architecture-maironi.fr)

aime : 252 Gde Rue - BP44 - 73211 AIME Cedex - tel: 04 79 55 63 48 - fax: 04 79 55 56 08  
chambéry : 2 rue du théâtre - 73000 CHAMBERY - tel: 04 79 84 09 63 - fax: 04 79 60 48 42



96	97
----	----

98
----

96 • 97 • 98 Syndicat d'initiative de La Plagne, Aime  
Syndicat intercommunal de La Grande Plagne - Atelier d'architecture Jean-François Wolff



ATELIER D'ARCHITECTURE JEAN-FRANÇOIS WOLFF

112 ROUTE DE CORBIER - 74650 CHAVANOD  
T : 04.50.10.17.48 - Fax : 04.50.52.29.14 - jf.wolff@wanadoo.fr



[www.weishaupt.fr](http://www.weishaupt.fr)



## Un cadeau du ciel

Gratuite et disponible, aucune autre source d'énergie n'égale la chaleur du soleil ! Les **systèmes solaires Weishaupt**, robustes et performants, vous permettent de réaliser des économies de manière fiable et durable. Deux capteurs solaires Weishaupt suffisent à couvrir 60 % des besoins en eau chaude sanitaire d'un foyer de 4 personnes. Quatre à cinq capteurs permettent déjà d'assurer un appoint chauffage et de réduire de 30 % votre facture énergétique. Et cela en moyenne annuelle, que le temps soit clair ou nuageux. Renseignez-vous auprès de votre installateur ou auprès de Weishaupt S.A., 74960 Cran Gevrier, Tél. 04 50 69 33 42, [annecy@weishaupt.fr](mailto:annecy@weishaupt.fr)

C'est la fiabilité avant tout.

— **weishaupt** —

LE PANNEAU STRUCTURAL XXL EN BOIS MASSIF **KLH®**

# KLH en Plancher en Mur et en Toiture

pour

*des enveloppes très performantes  
et peu énergivores  
dans leur fabrication et leur mise en oeuvre*  
de

**Maisons - logements collectifs - Bureaux  
Bâtiments industriels - Bâtiments municipaux - etc.**

## Centre commercial CHAMNORD à Chambéry



Maître d'ouvrage: GIE CHAMNORD (73)  
Maître d'oeuvre: Diagonales Architecture (73)  
Ingénierie: HV Conseil (73) - Entreprise bois: Altibois Construction (74)



## Surélévation - Médecine de travail à Bassens



Maître d'ouvrage: Médecine de travail à Bassens (73)      Ingénierie: HV Conseil (73)  
Maître d'oeuvre: Atelier d'Architecture en Montagne (73)      Entreprise bois: ZANON (73)





## KLH en Savoie

Le bois, matériau traditionnellement utilisé en Savoie se montre aujourd'hui encore plus innovant pour tout type de bâtiment.

Depuis quelques années, de plus en plus de projets sont réalisés en panneaux bois massif KLH : maisons individuelles, logements collectifs, écoles, bâtiments industriels, bureaux, etc...

Les panneaux en bois massif contrecollés de grandes dimensions (≤ 60 x 2950 x 16000mm) préfabriqués en usine forment la structure porteuse des bâtiments sous forme d'un mécano de voiles porteurs à assembler sur chantier.

### PROJET MÉDECINE DU TRAVAIL

Suite à un regroupement de différents services, le bâtiment existant (toiture terrasse en béton) devait être rehaussé d'un étage pour créer des bureaux pour les médecins et une salle de réunion, soit environ 190 m<sup>2</sup> supplémentaires.

C'est l'architecte Alain BARDET de l'Atelier d'Architecture en Montagnes qui après

une première expérience réussie a pensé aux panneaux KLH pour former la structure porteuse de la surélévation des bureaux à la médecine du travail à Bassens.

La possibilité de préfabrication, la rapidité d'assemblage sur chantier ainsi que la légèreté de la structure ont été autant d'atouts guidant au choix.

En étroite collaboration avec l'architecte, le bureau d'étude bois HV Conseil, connaissant bien la construction en panneaux KLH, a trouvé la solution appropriée pour créer l'espace à l'étage avec murs et toiture en KLH, tout en gardant un puits de lumière central chapeauté par une pyramide couverte en verre. La pose de la structure bois a été assurée par l'entreprise ZANON.

### PROJET CHAMNORD

Pour la rénovation et restructuration du centre commercial CHAMNORD à Chambéry les

travaux ont commencé en mai 2008 et se termineront en septembre 2009.

Ils portent sur la création de 4 000 m<sup>2</sup> de surface supplémentaire, d'un espace vert pour piétons, et la transposition de la jardinerie dans l'enceinte de l'hypermarché.

C'est l'impact écologique des matériaux et des solutions proposées qui ont beaucoup guidé les décisions du maître d'ouvrage GIE CHAMNORD et du bureau d'architectes DIAGONALES ARCHITECTURE.

Le système constructif efficace et très rapide à la pose, l'enveloppe thermiquement très performante et la très bonne étanchéité à l'air ont été déterminant dans le choix du KLH.

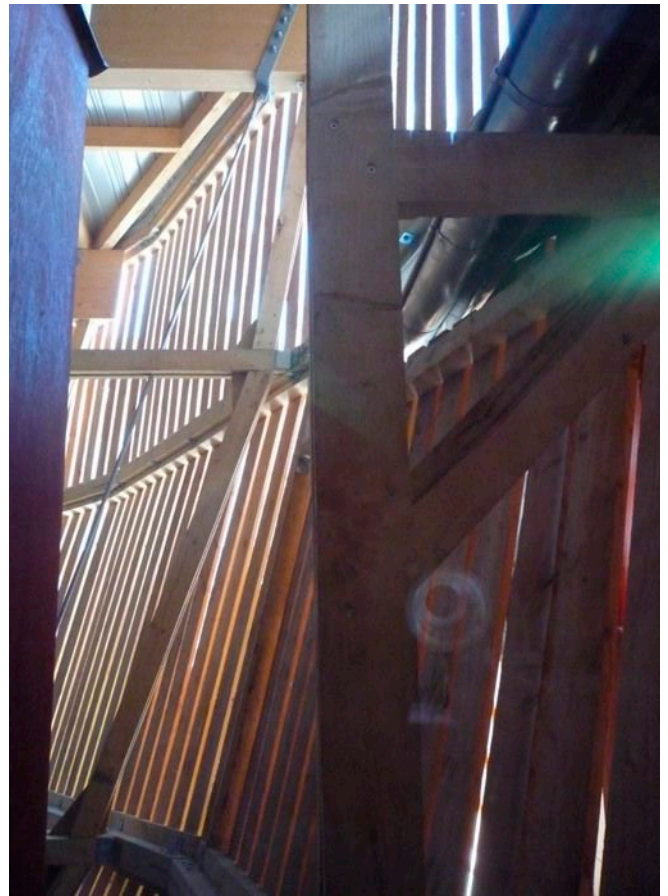
La conception de la structure en panneaux KLH élaborée par le bureau d'étude HV CONSEIL et le montage assuré par l'entreprise expérimentée ALTIBOIS Construction ont également permis de réduire considérablement les délais des travaux.



99 • 100 Salle de répétition, Saint-Jean-de-Maurienne - Ville de Saint-Jean-de-Maurienne - Jean Bruy



# Maurienne



101

102

103

101 • 102 • 103 Salle de répétition, Saint-Jean-de-Maurienne  
Ville de Saint-Jean-de-Maurienne - Jean Brucy





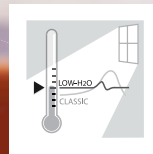
jaga



# RADIATEURS BASSE TEMPÉRATURE



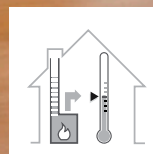
LE CONCEPT DE  
CHAUFFAGE  
D'AUJOURD'HUI  
COMMENCE AVEC LES  
RADIATEURS LOW-H2O



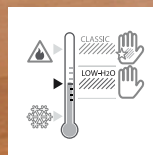
CONFORT  
MAXIMAL



CONSOMMATION  
MINIMALE



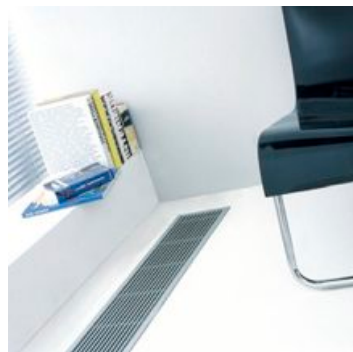
PUISSANCE COMPACTE  
AVEC UNE FAIBLE  
TEMPÉRATURE D'EAU



CHALEUR SÛRE



PAS DES PRODUITS DE CONSOMMATION DE MASSE SANS VIE, MAIS  
DES RADIATEURS QUI ONT UNE ÂME ET QUI RÉCHAUFFENT LE CŒUR



Jaga Distribution France - 8, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny - 59800 Lille  
T: 0800 90 89 51 - F: 0800 90 24 11 - info@jaga.fr - www.theradiatorfactory.com



WWW.  
THE RADIATOR FACTORY  
.COM

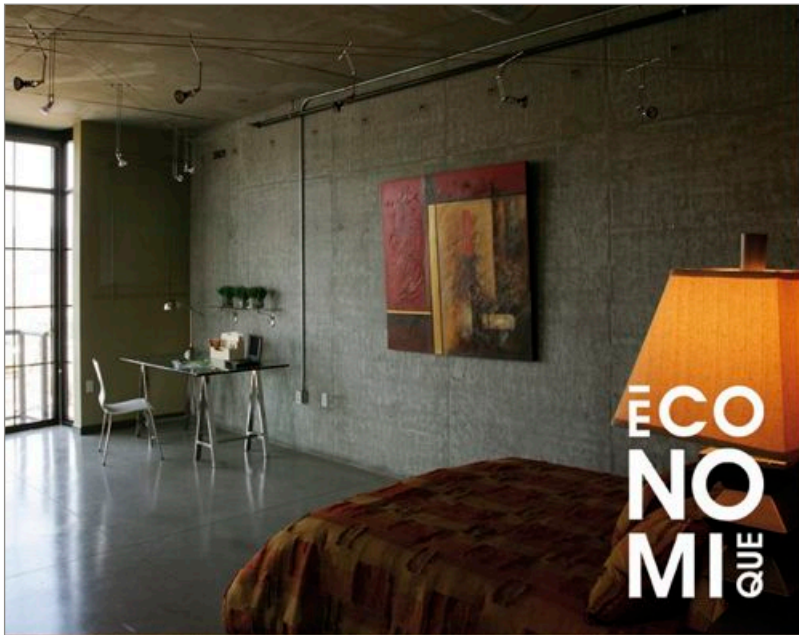


104

104 Espace nordique, Bessans  
 Commune de Bessans - Robert Weitz / Tectoniques / Architecture & Environnement - Jacques Anglade  
 105 • 106 Bowling, Lanslevillard - Privé - Pascal Grosset Architecte

105

106



ÉCO  
NO  
MI  
QUE  
DU  
RA  
BLE

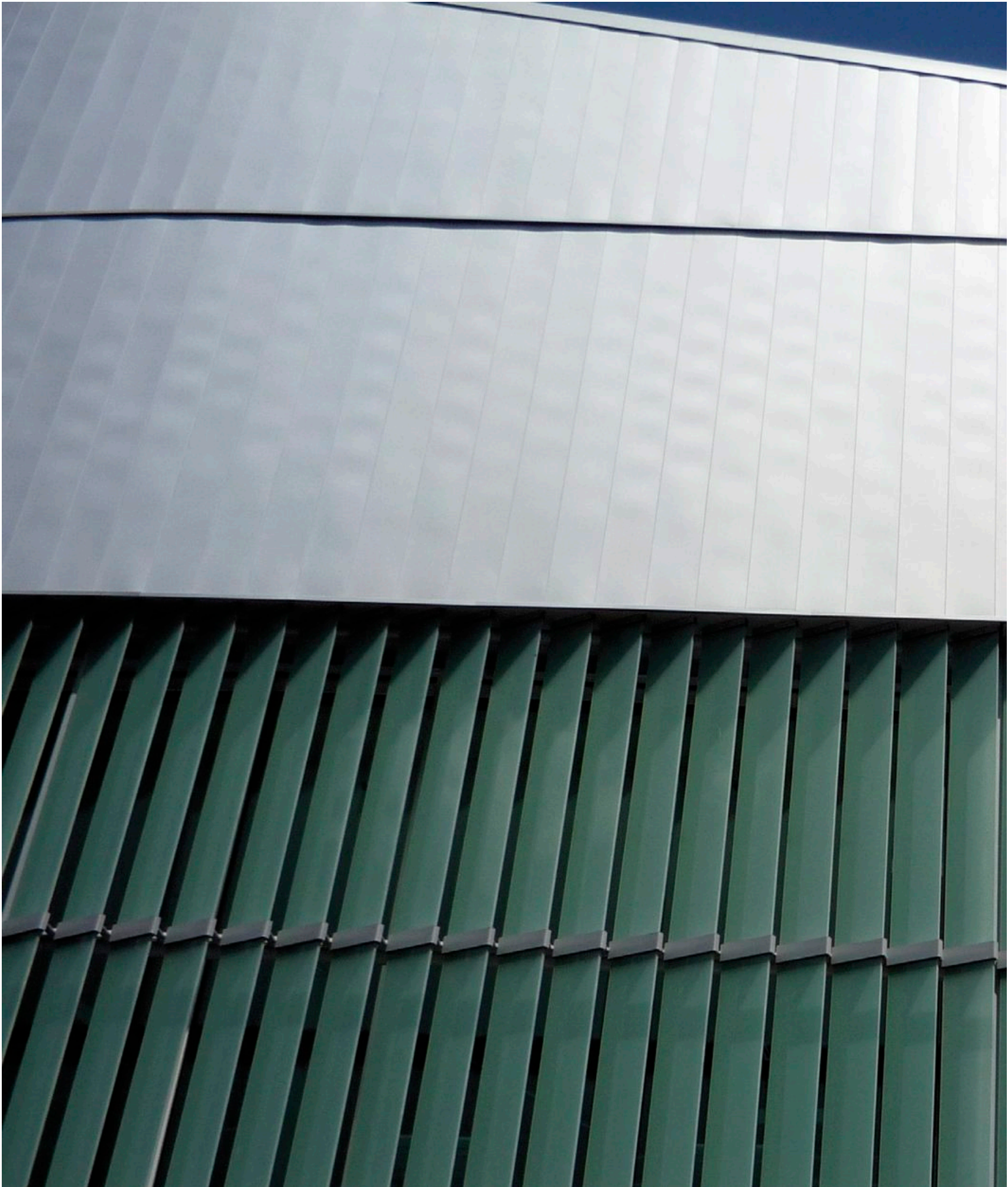
# LE BÉTON

LE MATERIAU D'AVENIR  
POUR LA CONSTRUCTION  
DE MAISONS DURABLES



ÉCO  
LOGI  
QUE

C  
ON  
F  
ORT







108	109
110	

Double page précédente 107 et 108 • 109 • 110 Médiathèque, Saint-Jean-de-Maurienne  
Ville de Saint-Jean-de-Maurienne - Agence d'architectures Nicolas C. Guillot

osteroid pour Profils Systèmes - 07/09 Image du haut : MédiaImage F. Giroud (34) Montpellier Agglomération - Fabricant installateur : CFM (34) - Architecte : M. Sghini - Crédit Photo : P. Sprang Image du bas : Restaurant Le Cus des Cimes - Régis Marcon 43 - St Bonnet Le Froid - Fabricant installateur : Menuiserie Hubert (07) - Architecte : Michel Broullat - Crédit Photo : Profils Systèmes



# Mur-rideau à structure unique et intégration photovoltaïque



Infos, documentations sur : [www.profiles-systemes.com](http://www.profiles-systemes.com)

Relations Prescription  
Profils Systèmes : Amel Setti  
asetti@profiles-systemes.com  
Tél : +33 4 67 87 85 53

Profils Systèmes, une société du groupe CORIALIS

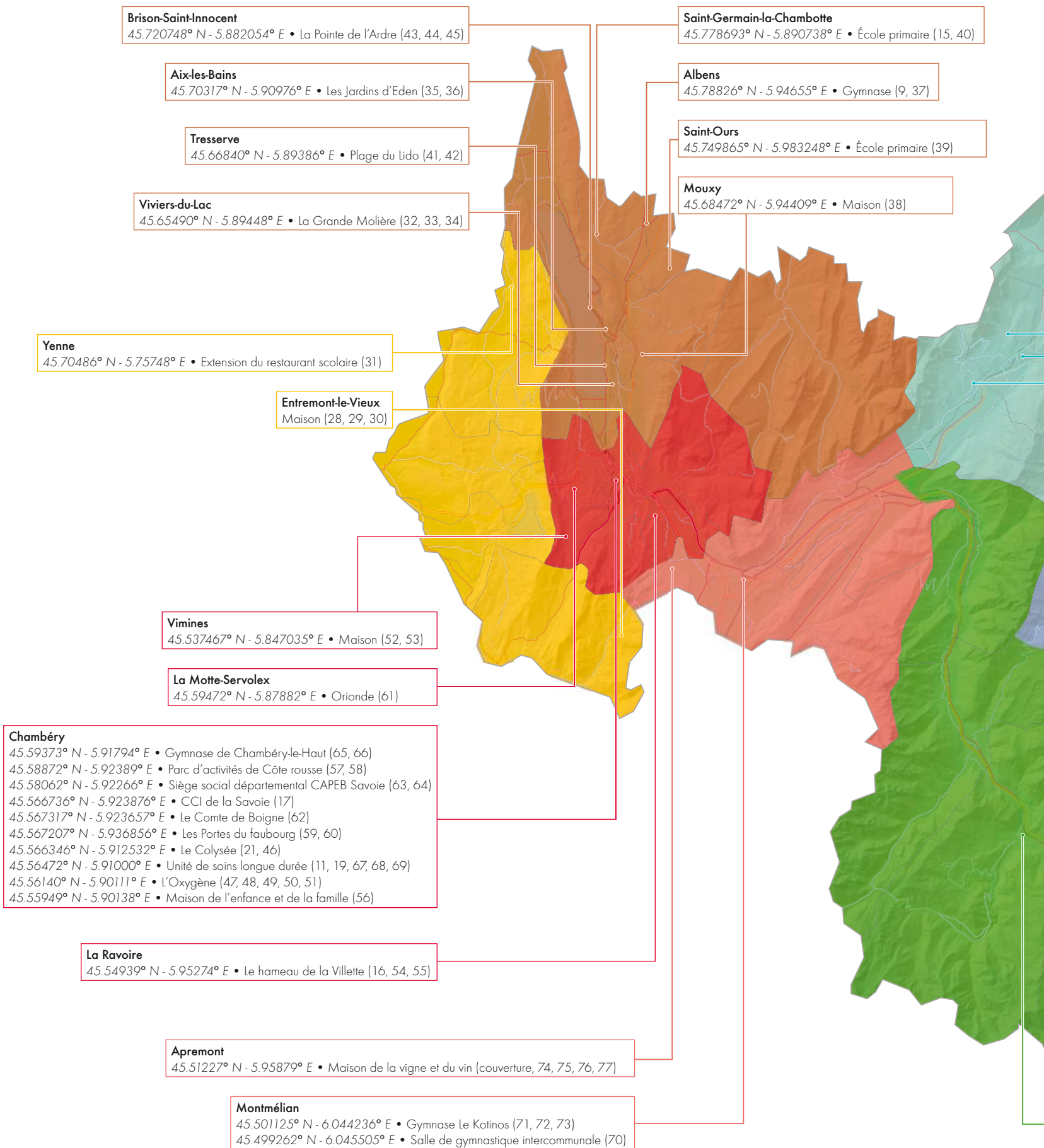
Innovation : Eclats Métalliques®, la nouvelle gamme de laquage effet métal



Laiton Patiné Nuage de Laiton Nuage de Cuivre Nuage de Rouille Vieux Zinc Ciel d'Orage

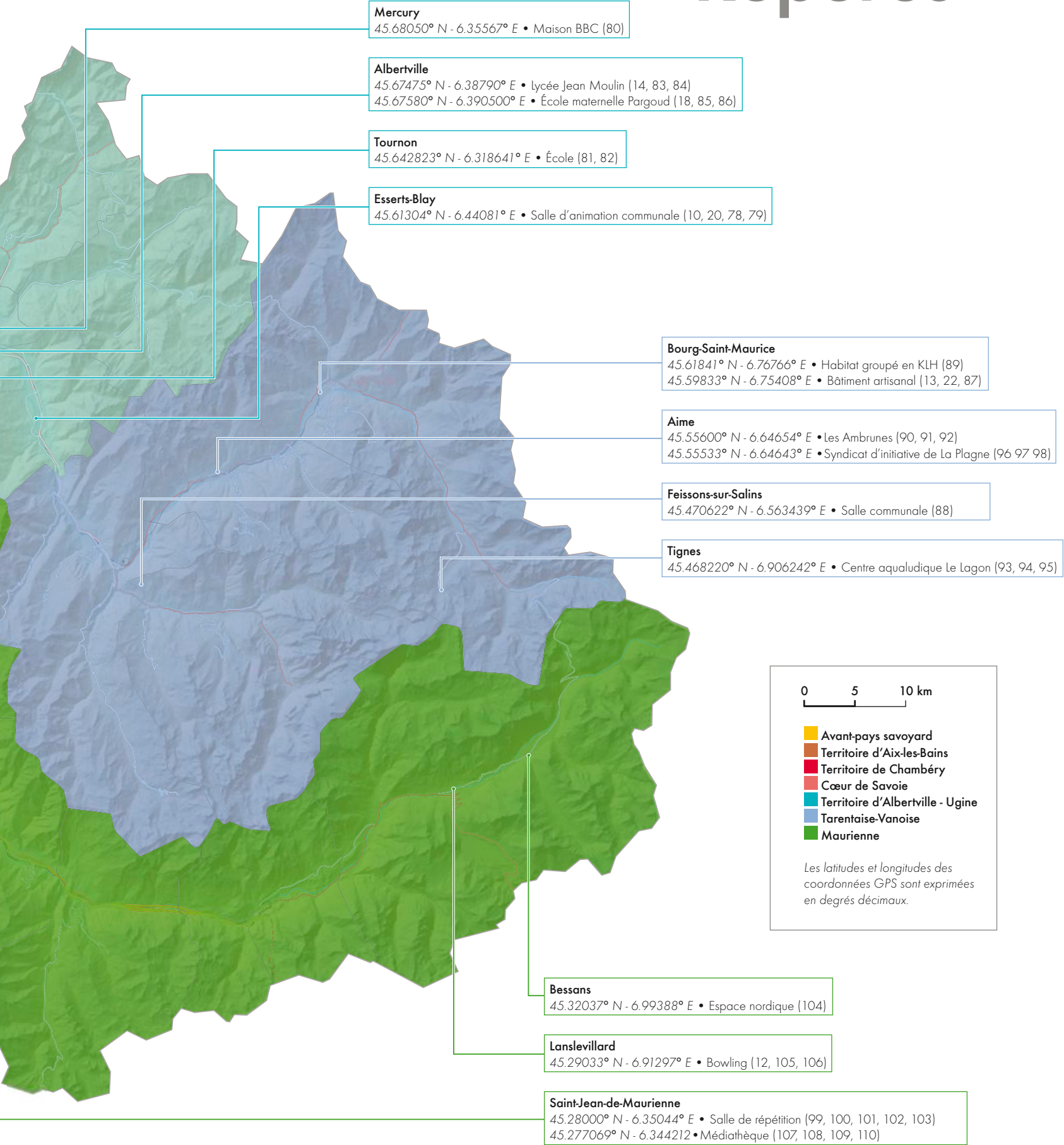


L'alu naturellement





# Repères



**Mercury**  
45.68050° N - 6.35567° E • Maison BBC (80)

**Albertville**  
45.67475° N - 6.38790° E • Lycée Jean Moulin (14, 83, 84)  
45.67580° N - 6.390500° E • École maternelle Pargoud (18, 85, 86)

**Tournon**  
45.642823° N - 6.318641° E • École (81, 82)

**Esserts-Blay**  
45.61304° N - 6.44081° E • Salle d'animation communale (10, 20, 78, 79)

**Bourg-Saint-Maurice**  
45.61841° N - 6.76766° E • Habitat groupé en KIH (89)  
45.59833° N - 6.75408° E • Bâtiment artisanal (13, 22, 87)

**Aime**  
45.55600° N - 6.64654° E • Les Ambrunes (90, 91, 92)  
45.55533° N - 6.64643° E • Syndicat d'initiative de La Plagne (96 97 98)

**Feissons-sur-Salins**  
45.470622° N - 6.563439° E • Salle communale (88)

**Tignes**  
45.468220° N - 6.906242° E • Centre aqualudique Le Lagon (93, 94, 95)

0 5 10 km

- Avant-pays savoyard
- Territoire d'Aix-les-Bains
- Territoire de Chambéry
- Cœur de Savoie
- Territoire d'Albertville - Ugine
- Tarentaise-Vanoise
- Maurienne

Les latitudes et longitudes des coordonnées GPS sont exprimées en degrés décimaux.

**Bessans**  
45.32037° N - 6.99388° E • Espace nordique (104)

**Lanslevillard**  
45.29033° N - 6.91297° E • Bowling (12, 105, 106)

**Saint-Jean-de-Maurienne**  
45.28000° N - 6.35044° E • Salle de répétition (99, 100, 101, 102, 103)  
45.277069° N - 6.344212 • Médiathèque (107, 108, 109, 110)

## CIME CITÉ CAUE

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie  
BP 1802 - 73018 Chambéry Cedex

Tél. 04 79 60 75 50  
Fax 04 79 62 67 42

caue.savoie@libertysurf.fr  
www.cauesavoie.org

ISBN 2-95162911-2-5

Directeur de la publication : Bruno Lugaz

### PHOTOGRAPHES

Romain Blanchi	16 54 55 56 81 82 93 94 95 96 97 98
CAUE de la Savoie	Couverture 1 2 5 6 7 8 9 10 13 18 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 32 33 34 35 36 37 38 43 44 45 46 70 74 75 76 77 78 79 80 86 87 89 99 100 101 102 103 104 107 108 109 110
CG73 / F. Bataillard	3
Chambre & Vibert	65 66
DDE de Savoie	4
Atelier Dujol	14 83 84
Jean-Paul Faure	17
Kopack et Girard	31
Pascal Grosset	12 105 106
Louis et Périno	39 57 58 71 72 73 88
Loup et Menigoz	52 53
Palloix-Rosset	63 64
Patey Architectes	11 19 47 48 49 50 51 59 60 67 68 69 90 91 92
Patriarche & co	61 62
Emmanuel Ritz	15 40 41 42 85

### RÉGIE, ÉDITION ET PUBLICITÉ

AROBASE.com

Charles Berdah  
16, rue de la République  
95570 Bouffemont

Tél. 01 39 91 69 65 Fax 01 39 91 69 24  
GSM 06 07 85 33 43

sofinnel@yahoo.fr

### CONCEPTION, RÉALISATION

neWaru - 73000 Chambéry

Tél. 04 79 25 39 30

info@newaru.fr  
www.newaru.fr

### IMPRESSION

Imprimerie des deux ponts - Bresson (38)





CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

[www.cauesavoie.org](http://www.cauesavoie.org)